



RAPPORTS ASSOCIATIFS

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2013

RAPPORTS D'ORIENTATION

- Bilan des orientations 2011-2013
- Orientations 2014-2016

Ce rapport annuel 2013 a été conçu et réalisé au sein de la Direction Générale d'ISATIS. Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à la rédaction des articles.

Rédaction : Philippe RÉGIOR - Jean-Claude GRECO - Véronique ROUSTAN

Conception graphique : Matthieu NORE

Crédits photographiques : 1^{ère} de couverture : © ISATIS - p. 3 : © Cathy Yeulet STOCKLIB / © ISATIS / © Catherine Clavery Fotolia.com - pp. 4-5-6-9 : © ISATIS - p. 10 : © Domaine du Bercaïl - p. 12-13-15-20 : © ISATIS - p. 34 : © Oligo Fotolia.com

SOMMAIRE

04 LE MOT DU PRÉSIDENT Philippe RÉGIOR

05 QUESTIONS AU « DG » Jean-Claude GRECO

Le Directeur Général d'ISATIS apporte un éclairage sur les actions et les projets menés durant l'année 2013.

06 QUI EST ISATIS ?

Un peu d'histoire

Des hommes et des femmes au service d'ISATIS

Son implantation géographique

Une offre de service de plus en plus diversifiée

09 RAPPORT D'ACTIVITÉ 2013

Les données clés de l'année

Des instances dirigeantes tournées vers l'avenir

Une association impliquée

Des projets, encore des projets, toujours des projets

Des équipes au cœur des préoccupations

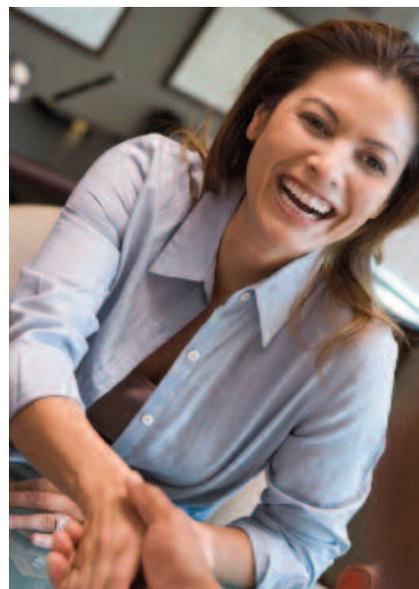
Les moments forts de l'année

36 RAPPORTS D'ORIENTATION

Bilan des orientations 2011-2013

Orientations 2014-2016

43 GLOSSAIRE



LE MOT DU PRÉSIDENT



« ŒUVRER POUR FAVORISER LE MIEUX-ÊTRE ET LA PROMOTION DE PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP PSYCHIQUE. »

Philippe RÉGIOR
Président d'ISATIS

Ecrire que pour ISATIS l'année 2013 a été riche en événements en fera sourire plus d'un. Existe-t-il une année ou rien ne se passe à ISATIS ? Heureusement que non. Ne serait-ce que parce que le Monde avance autour de nous et que de rester immobile signifierait notre recul...

Dans un contexte que je qualifierais non seulement de défavorable à l'action sociale, mais pire, de désagréable, pour ce qu'il contient de pessimisme et de non prise en compte du travail remarquable réalisé dans le secteur médico-social, notre association a continué d'œuvrer, d'innover, de prendre des risques.

Vous le lirez dans les pages de ce rapport d'activité, beaucoup de choses sont faites au quotidien, beaucoup de choses ont été tentées et réalisées et nous, administrateurs, ne pouvons qu'en féliciter chaque professionnel de l'association.

Que faut-il retenir de cette année 2013 ?

L'évolution de notre association vers une gouvernance de proximité. C'est là un travail inachevé et nous aurons l'occasion d'y revenir, mais il est d'ores et déjà important que chacun repère notre volonté de rendre décisionnaire non pas un pouvoir centralisé mais de multiples lieux où se vivent les actions auprès des personnes souffrant de troubles psychiques. Cette proximité se construit dès à présent à partir des administrateurs, elle se poursuivra au niveau des professionnels pour une organisation qui, demain, favorisera l'autonomie et la production d'idées de chaque acteur de notre association.

Le « virage » pris par l'association dans les champs de l'accès à l'emploi et au logement. Il n'est jamais simple d'acquiescer de nouveaux métiers et c'est en ce sens que notre association a pris des risques. Mais alors même que les solutions de prises en charge et d'accompagnement dans le secteur médico-social se figent, voire se rigidifient, il fallait trouver d'autres voies pour répondre aux besoins des personnes en difficulté. Résidences accueil, chantiers d'insertion, boutiques solidaires et entreprises adaptées font la démonstration de notre volonté et de l'aptitude des différents acteurs d'ISATIS à relever des défis.

Et bien sûr, beaucoup d'autres événements petits ou grands, réalisations en tout genre qui font un quotidien dont on doit mesurer combien il mobilise l'énergie, le professionnalisme et la créativité des acteurs de notre association. Pour tous ces événements et réalisations, je vous laisse le plaisir de la lecture et, parfois, de la découverte.

2013 n'est pas une année exceptionnelle, mais c'est une année de travail où chacun a donné le meilleur de lui-même pour une même direction : développer, créer, et mettre en œuvre des actions qui favorisent le mieux-être et la promotion de personnes en situation de handicap psychique.

Je terminerai en remerciant l'équipe de la direction générale (Véronique, Matthieu, Jean-Claude...) pour l'innovation de cette présentation de nos rapports de l'année 2013. En période de sinistrose, il est bon de rappeler que rien n'est jamais figé pour autant que les Hommes expriment ce qu'ils sont et ce qu'ils portent.

QUESTIONS AU « DG »

Quels ont été les principaux objectifs d'ISATIS en 2013 ?

Jean-Claude Greco : Tout d'abord, une ligne de conduite : ne pas céder à la morosité ambiante en redoublant d'efforts pour continuer à faire vivre notre projet social.

Améliorer la qualité de nos actions tout en poursuivant une politique de développement de nouveaux services. C'est l'engagement que nous avons pris notamment dans les domaines du logement et de l'emploi en faveur de notre public.

Quels ont été les faits marquants ?

J-C. G. : Une année dense... encore !

Nous pouvons déjà retenir que le cap des 3 000 personnes accueillies par nos équipes a été dépassé.

Avec pas moins de quatorze nouveaux projets proposés à nos financeurs, onze ont pu être ouverts au public en cours d'année.

Nous avons également été touchés par la capacité à nous surprendre des personnes que nous accompagnons, dès lors que nous leur aménageons des espaces d'expression dans lesquels elles se sentent soutenues et considérées.

Leurs talents, quand ils surpassent la présence de la maladie, du handicap et d'une situation sociale souvent très dégradée, sont des enseignements qui gagnent notre plus grand respect.

ISATIS va-t-elle continuer à faire du handicap psychique une priorité de ses actions ?

J-C. G. : Avec près de 20 ans d'expérience dans ce domaine et la reconnaissance du savoir faire de nos équipes par nos partenaires, il est certain que nous allons poursuivre nos actions avec cette priorité !

La complexité de ce handicap nécessite de l'humilité et une réflexion permanente pour améliorer notre rôle auprès des personnes. Nous serons attentifs à ne pas l'oublier.

Nous observons également que les politiques publiques attendent d'organisations comme ISATIS un élargisse-



« IL EST NÉCESSAIRE D'INNOVER POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES USAGERS DE NOS SERVICES. »

Jean-Claude GRECO
Directeur Général d'ISATIS

ment des réponses aux besoins par une diversification dans l'accueil des publics en difficulté afin de privilégier des réponses territoriales « plurielles ».

Nous n'écartons pas la possibilité d'une extension progressive de notre champ d'action. Le débat s'ouvre sur les modalités d'évolution possibles.

En revanche, nous resterons fidèles à notre principe fondateur : nos priorités naissent et demeurent tant que nous sommes convaincus d'être en position de tenir un rôle social utile et de qualité.

QUI EST ISATIS ?



Derrière l'acronyme ISATIS se cache la raison d'être de notre association : favoriser l'Intégration, le Soutien, l'Accompagnement au Travail, l'Insertion Sociale et professionnelle des personnes souffrant de troubles psychiques, selon leurs besoins et leurs demandes.

Isatis est aussi le nom d'un renard polaire natif des régions arctiques, qui est peu à peu devenu la « mascotte » de notre association. Au point qu'il n'hésite pas à prendre la parole sur nos supports de communication. Si vous l'apercevez, n'ayez crainte, il ne mord pas !

■ ■ ■ UN PEU D'HISTOIRE

ISATIS, à l'origine AZUR UNAFAM, est le fruit de la solidarité entre plusieurs familles de malades qui, à l'initiative de Gérard Grandclément, actuel Président d'honneur de l'association, ont uni leurs forces pour :

- Faire entendre leur souffrance et celle de leurs proches auprès du plus grand nombre et en particulier des pouvoirs publics
- Tenter de pallier le manque de solutions d'accompagnement pour les personnes souffrant de troubles psychiques en lien avec une maladie reconnue ou consécutifs à une adaptation sociale difficile et à l'exclusion

C'est ainsi qu'est créée à Nice, en 1997, la première structure d'accueil de l'association : le « Club Orion ». Ce foyer d'accueil médicalisé (ou FAM) de jour a depuis ouvert la voie à de nombreux autres établissements et services spécialisés.

■ ■ ■ DES HOMMES ET DES FEMMES AU SERVICE D'ISATIS

Présidé par Philippe Régior, le Conseil d'Administration est composé de bénévoles investis et garants du projet social de l'association. Ils sont pour moitié parents d'une personne souffrant de troubles psychiques ou représentants de la société civile.

Pour assurer la mise en œuvre du projet social et des orientations associatives, l'association dispose d'un siège social constitué d'une direction générale et a précisé dans son règlement intérieur associatif l'ensemble des délégations données à son Directeur Général, Jean-Claude Greco.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée Générale de l'association comprend les membres adhérents, les membres bienfaiteurs et les membres d'honneur, au nombre de 86 en 2013, dont les membres du Conseil d'Administration.

Elle se réunit une fois par an et chaque fois qu'elle est convoquée par le président ou sur la demande du quart au moins des membres de l'association.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'association ISATIS est administrée par un Conseil d'Administration dont le nombre des membres, fixé par délibération de l'Assemblée Générale, est compris entre neuf au moins et dix huit au plus. Les membres du Conseil d'Administration sont appelés des « administrateurs ».

BUREAU

Le Conseil d'Administration choisit parmi ses membres un président, un ou plusieurs vice-présidents, un secrétaire et un trésorier qui constituent son bureau. Le bureau est élu pour deux ans.

20%

de la population française souffre à des degrés divers de troubles psychiques.

3000

personnes on été accueillies dans l'ensemble des établissements et services gérés par ISATIS en 2013.

DIRECTION GÉNÉRALE

Compte tenu de la dimension de l'association, de l'obligation de professionnalisme qui lui est faite et du principe général de délégation et de responsabilisation des personnes sur lequel se fonde l'association, le Conseil d'Administration détermine une délégation de gestion à une Direction Générale. Les mandats du Conseil d'Administration, du président et la délégation du Directeur Général, Jean-Claude Greco, sont précisés dans le règlement intérieur de l'association.

La Direction Générale regroupe les services Comptabilité-Gestion-Finance, Ressources Humaines, Services Généraux, Communication, Projet et Développement.

NOTRE IMPLANTATION GÉOGRAPHIQUE

Historiquement implantée dans les Alpes-Maritimes, où se trouvent le siège social et la direction générale de l'association, ISATIS s'appuie, par délégation du Directeur Général, sur 6 directions territoriales (DT).

DIRECTION GÉNÉRALE ISATIS Nice	DT BOUCHES-DU-RHÔNE Aix-en-Prov.	DT VAUCLUSE HÉRAULT Avignon	DT ALPES Digne
	DT ALPES-MARITIMES VALLÉES Villars-sur-Var	DT ALPES-MARITIMES LITTORAL Nice	DT VAR CORSE Saint-Raphaël

Chacune de ces directions assure l'animation, la gestion et le développement des structures placées sous sa responsabilité : Foyers d'Accueil Médicalisé (FAM), Etablissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT), Services d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH)...



La direction générale ainsi que le siège de l'association sont situés à Nice, au 6, avenue Henri Barbusse.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au 31 décembre 2013, le Conseil d'Administration est composé de 16 membres :

- Christophe CAVAILLE
- Auguste DERRIVES
- Michèle DORIVAL
- Association ESPOIR HERAULT
- Vincent GIOBERGIA
- Gérard GRANDCLEMENT
- Christian HORNEZ
- Jean-José MALBEC
- Marie-José MAREMMANI
- Philippe NAUTIN
- Pierre NEUMANN
- Bernard OBRY
- Chantal PHILIP
- Philippe REGIOR
- Antoine VALENTINO
- Patrick VETEL

BUREAU

Pour l'année 2013, le bureau est composé comme suit :

- Philippe REGIOR
Président
- Gérard GRANDCLEMENT
Président d'honneur
- Michèle DORIVAL
Vice-présidente
- Pierre NEUMANN
Secrétaire
- Auguste DERRIVES
Trésorier
- Patrick VETEL
Trésorier adjoint

Quel est le rôle du président de l'association ?

Le président est celui qui convoque l'assemblée générale, le Conseil d'Administration et le bureau. C'est lui qui supervise la conduite des activités de l'association, oriente les discussions, met aux voix les propositions régulièrement présentées et fait exécuter les décisions prises.

Il est le coordinateur de l'association.

Le président est le garant des orientations de l'association. Avec le Conseil d'Administration, il rend compte de l'activité de l'association devant l'Assemblée Générale.

Il représente l'association dans tous les actes de la vie civile.

■ ■ ■ UNE OFFRE DE SERVICE DE PLUS EN PLUS DIVERSIFIÉE

Accompagnement médico-social, insertion sociale et professionnelle, logement social accompagné... Pour répondre à la diversité des besoins, ISATIS a développé de nombreuses structures spécialisées.

ACCOMPAGNEMENT MÉDICO-SOCIAL

11 SAMSAH (Services d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés) qui ont accueilli 808 personnes en 2013.

2 FAM (Foyers d'Accueil Médicalisé) au sein desquels 39 personnes ont été suivies cette année.

1 Foyer de vie qui compte 32 places d'hébergement.

1 Foyer d'hébergement de 6 places dont 2 attribuées à des jeunes adultes.

1 Foyer éclaté de 8 places.

2 GEM (Groupes d'Entraide Mutuelle).

ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE EN MILIEU PROTÉGÉ ET ADAPTÉ

2 ESAT (Etablissements et Services d'Aide par le Travail), « Les Ateliers du Merle » à Salon-de-Prov. et « La Ferme d'Ascros », dont les activités portent principalement sur l'entretien des espaces verts.

1 EA (Entreprise Adaptée) permettant à 6 travailleurs handicapés des Alpes-Maritimes d'exercer une activité professionnelle en bénéficiant d'un encadrement spécifique. Cette entreprise intervient dans le second-œuvre du bâtiment, l'entretien de locaux et la gestion d'un club de tennis et de son point de restauration rapide.

ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE ET SOCIAL

5 SRS (Services Relais Santé) pour bénéficiaires du RSA au sein desquels 610 personnes ont été suivies en 2013.

INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

11 services conventionnés par l'Agefiph, ayant dispensé des prestations d'évaluation et de soutien à l'insertion professionnelle en milieu ordinaire de travail auprès de 1 331 personnes reconnues travailleur handicapé, adressées par Cap Emploi et Pôle Emploi.

1 service ARJ (Accompagnement Renforcé des Jeunes) qui propose l'accompagnement vers l'emploi de 20 jeunes âgés de 16 à 25 ans suivis par la Mission Locale de Nice.

INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

2 ateliers et chantiers d'insertion :

« Les Ateliers du Midi », qui proposent des prestations dans le secteur du bâtiment et l'entretien de locaux, permettent l'emploi de 8 personnes dont 4 allocataires du RSA.

« L'atelier des fées » qui, prenant la forme d'une Boutique Solidaire spécialisée dans le reconditionnement et la vente de jouets et matériels de puériculture ainsi que dans le recyclage de matériaux hors d'usage, emploie 6 personnes en contrats aidés.

FORMATION ET MAINTIEN DANS L'EMPLOI « SACES »

Le **SACES** (Service d'Appui Conseil aux Entreprises et aux Salariés) est composé de :

1 service ISATIS de formation interne et externe

1 service d'intervention en entreprises publiques et privées pour favoriser le maintien dans l'emploi ou soutenir une réorientation socio-professionnelle.

LOGEMENT SOCIAL ACCOMPAGNÉ

2 Résidences Accueil : la Résidence Accueil « Lorenzi » à Nice, proposant 18 logements, et la Résidence Accueil « La Bastide » à Grabels (34), comptant 27 appartements.

En 2013, ISATIS a défini deux champs d'action prioritaires : le logement accompagné et l'insertion professionnelle.

Le taux d'occupation de La Résidence Accueil « La Bastide », ouverte en décembre 2012, a atteint 100 % fin mars 2013.

La Résidence Accueil « Lorenzi » a ouvert ses portes à Nice et accueilli ses premiers résidents en décembre 2013.

A Nice, le chantier d'insertion « Les Ateliers du Midi » et l'entreprise adaptée

ont connu un véritable essor. Entre 2012 et 2013, le chantier d'insertion a vu son chiffre d'affaires multiplié par près de 1,8. Celui de l'entreprise adaptée a été multiplié par 4,3.

A Bastia, « L'Atelier des fées » a vu le jour en juin 2013 et la fusion avec l'association Install'Toit, gestionnaire d'un chantier d'insertion, a été entérinée pour une mise en œuvre début 2014.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2013



■ LES DONNÉES CLÉS DE L'ANNÉE

- 1** Conseil d'Administration composé de 16 membres
- 6** Directions Territoriales couvrant 9 départements
- 30** Sites répartis sur les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse et Languedoc-Roussillon
- 51** Etablissements et services
- 83** Membres adhérents
- 257** Salariés
- 583** Places autorisées dans l'ensemble de nos établissements et services, dont 490 sans hébergement et 93 avec hébergement
- 3000** Personnes accueillies



Domaine du Bercail à Puget-sur-Argens

■ DES INSTANCES DIRIGEANTES Tournées vers l'avenir

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée Générale d'ISATIS qui, de coutume, était organisée conjointement à la journée associative, a cette année pris une forme plus restreinte puisqu'en plus des membres régulièrement convoqués, seuls les représentants de la Direction Générale, les Directeurs Territoriaux et leurs Chefs de Service étaient conviés à y assister.

Ce changement, justifié dans un premier temps par les difficultés à trouver un lieu répondant aux contraintes logistiques d'une telle manifestation, s'est finalement avéré être un véritable choix associatif.

Avec pour cadre le Domaine du Bercail à Puget-sur-Argens, et au regard des prérogatives qui lui sont conférées, l'Assemblée Générale ordinaire a donc statué, le 4 juillet 2013 et à l'unanimité des voix, sur les points suivants :

- Nomination de la SARL ALFA CONSULTANT, représentée par Fabrice ALBRECHT, en qualité de commissaire aux comptes titulaire, et de Denis RAYBAU au titre de suppléant
- Approbation du rapport d'activité associatif 2012
- Approbation des comptes arrêtés au 31/12/2012
- Affectation du résultat de l'exercice 2012 en report à nouveau
- Validation du traité d'apport partiel d'actif entre l'association Install'Toit et ISATIS
- Validation des nouveaux montants de cotisations : 25 € pour les membres de droit (8 € pour les personnes non assujetties à l'impôt sur le revenu), 100 € pour les membres bienfaiteurs

« Notre objectif sur 2013-2014 est d'expérimenter la création de nouveaux événements associatifs, qui se dérouleront suivant le calendrier que nous fixerons auprès de nos territoires d'action. Cette décision vient conforter l'évolution de notre vie associative vers davantage de proximité et s'inscrit en cohérence et complémentarité avec la mise en place des Conseils d'Orientation Territoriaux. »

Le caractère particulièrement chaleureux de cette Assemblée Générale a conduit le Président à proposer aux membres présents, tous parents de personnes souffrant de troubles psychiques, de livrer leurs impressions sur les actions menées par l'association.

LA PAROLE AUX CHEFS DE SERVICE

En marge de l'Assemblée Générale, et toujours dans un esprit novateur, les chefs de service et leur direction ont pu s'exprimer au travers de thématiques diverses :

« **Etre chef de service en internat** »

Joëlle FAVOT (Foyer de Vie « Le Villaret »)

« **Le projet d'établissement de la Ferme d'Ascros** »

Marie-Noëlle ROUSSEZ (ESAT « La Ferme d'Ascros »)

« **Mon expérience en qualité de stagiaire CAFERUIS** »

Thomas ROCH (« La Ferme d'Ascros »)

« **Le Rôle du chef de service dans les situations critiques d'accompagnement** »

Pascale GLORIES (06 Littoral)

« **Regards croisés sur la maladie psychique** »

Claudine MÉNARD (Var)

« **Comment articuler la commande sociale, le besoin des usagers et la demande des institutions** »

Jean-Claude MORISON (Haute-Corse)

« **Chef de service sur un territoire : concilier distance et proximité** »

Gaël GARGUILO (Bouches-du-Rhône) et Emilie DEGOUTE (ESAT « Les Ateliers du Merle »)

« **Le territoire des Alpes du Sud** »

Laurent GRIEU, Responsable Territorial 04-05

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Avec pas moins de :

- 7 réunions sur convocation du Président
- 2 réunions, en janvier et en avril, dites « post-séminaire de novembre 2012 »
- La séance de travail du 20 septembre réunissant les administrateurs, les représentants de la Direction Générale, les Directeurs Territoriaux et leurs chefs de service
- Les diverses réunions de travail en lien avec la création des binômes « Administrateurs / Directeurs » et des Conseils d'Orientation Territoriaux (COT)
- Les participations, pour certains, aux Commissions « Adhérents » et « Révision des statuts »

... Inutile de dire que l'année fut riche de réflexions, d'actions et de prises de décision pour notre Conseil d'Administration dont il faut souligner l'implication et la mobilisation toujours grandissantes, mais également les facultés d'adaptation et l'ouverture d'esprit.

Conseil d'Administration qui s'est doté, en fin d'année, de trois membres supplémentaires en cooptant la nomination de :

- Philippe NAUTIN qui vit dans le Var, à Toulon
- L'association ESPOIR HERAULT, conformément aux termes de la convention partenariale ISATIS-ESPOIR HERAULT conclue dans le cadre de la gestion de la Résidence Accueil « La Bastide »
- Christophe CAVAILLE domicilié dans le Vaucluse



Christophe CAVAILLE, nommé administrateur en décembre, assistera à son premier Conseil d'Administration en 2014.

Au total, 22 délibérations auront abouti au vote d'autant de résolutions, 63 % d'entre elles portant sur des autorisations d'ouverture de structures ou de réponses à des appels à projets, traduction de l'énergie créatrice et innovatrice déployée par les organes dirigeants d'ISATIS.

Binômes Administrateurs / Directeurs

- Antoine VALENTINO
Mylène LAMMERTYN
- Auguste DERRIVES
Laurent GRIEU
- Michèle DORIVAL
Sophie POULARD
- Gérard GRANDCLEMMENT
Magali MONCHICOURT
- Christian HORNEZ soutenu par Philippe NAUTIN
Armelle BONNECHAUX
- Jean José MALBEC
Delphine CREPIN

BUREAU

En vertu de l'article 8 des statuts de l'association, le Conseil d'Administration délègue une partie de ses pouvoirs au Bureau. Cette instance restreinte, peu sollicitée jusqu'alors, s'est réunie à deux reprises cette année à la demande du Président qui, lors de la première rencontre, a exprimé le souhait de programmer des séances de travail régulières faisant l'objet de comptes rendus écrits.

Entre autres sujets abordés par le Bureau cette année :

- Point d'information par le Directeur Général sur la situation financière de l'association, la politique conduite en matière de Ressources Humaines ou encore les affaires courantes
- Réflexion autour de la vie associative et de l'augmentation du nombre d'adhérents
- Proposition d'un nouveau modèle de gouvernance par le Président

Ces deux derniers points, dont on peut dire qu'ils résumement assez bien la dynamique initiée cette année par les instances dirigeantes d'ISATIS, ont été entérinés par le Conseil d'Administration, la Direction Générale et les Directions Territoriales. Il va sans dire que la mise en œuvre de ces deux grands chantiers représente une avancée fondamentale dans le processus de développement de l'association et constitue probablement la clé de voûte des orientations à définir pour les 5 années à venir.

L'association ISATIS est administrée par un Conseil d'Administration composé de 16 membres (au 31 décembre 2013). Le Conseil d'Administration délègue une partie de ses pouvoirs à un Bureau, instance restreinte composée de personnes choisies en son sein.

MODÈLE DE GOUVERNANCE

Le modèle de gouvernance proposé par le Président d'ISATIS, qui s'inscrit parfaitement dans la logique de décentralisation décrite dans le rapport d'orientation 2011-2013, est le fruit d'une réflexion collective dont le cheminement révèle toute la cohérence et la pertinence :

Séminaire de septembre 2010

En lien avec la thématique de réflexion « ISATIS demain : quelle organisation politique et projet de plan d'action », avaient été prises les décisions suivantes :

- Augmentation du nombre d'administrateurs (un administrateur au moins par territoire)
- Augmentation du nombre d'adhérents
- Création de Conseils de Territoire

Octobre 2010

Création d'un comité de pilotage des Conseils de Territoire.

Juin 2011

Lancement d'un Conseil de Territoire expérimental dans les Bouches-du-Rhône.

Novembre 2012

Séminaire sur le thème de la politique associative à l'égard des adhérents, bénévoles et donateurs avec pour principaux sujets de débat les questions : « Comment ISATIS peut s'enrichir de forces vives pour porter plus largement son projet politique ? Avec quel modèle de gouvernance ? ».

Les échanges et débats ont donné lieu aux axes décisionnels suivants :

- Pourvoir tous les territoires d'un binôme Administrateur-Directeur qui allieront leurs forces et leurs compétences dans la mise en œuvre de Conseils d'Orientation Territoriaux (COT)
- Renforcer la représentativité sur les différents territoires en ouvrant, notamment, le Conseil d'Administration et en augmentant le nombre d'adhérents
- Relancer la politique d'adhésion

Janvier 2013

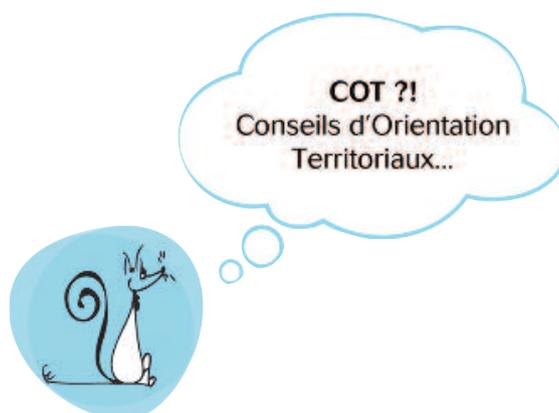
Première réunion post-séminaire aboutissant à la définition précise des objectifs des COT et à la composition des binômes évoqués précédemment.

Avril 2013

Deuxième réunion post-séminaire avec restitution des travaux initiés par les différents binômes en vue de la création des COT.

Septembre 2013

Le Président confie son analyse aux administrateurs : « Les COT ne régleront pas le problème de gouvernance d'une association qui fait le choix d'une véritable implantation dans ses différents territoires et encore moins le problème de son développement. »



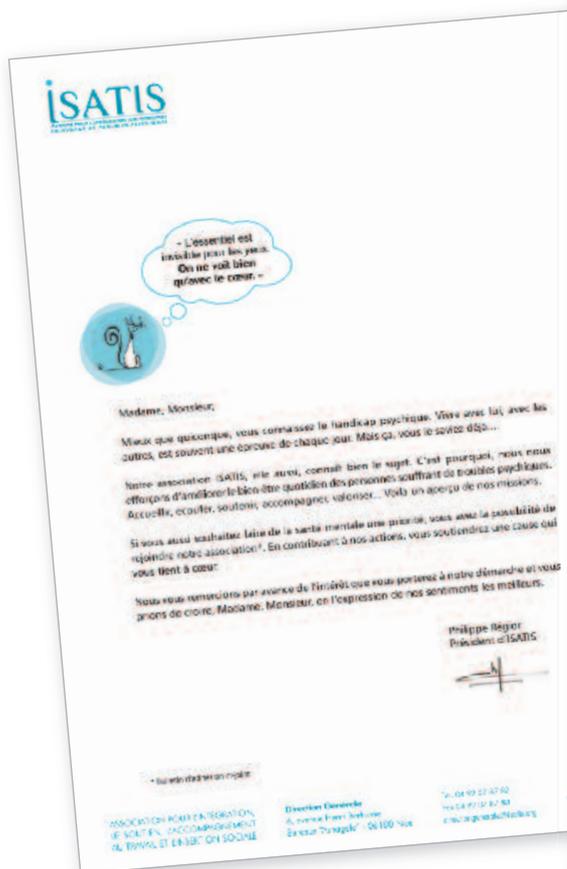
COMMISSIONS « ADHÉRENTS » ET « RÉVISION DES STATUTS »

En lien avec ces nouvelles lignes directrices, deux commissions ont été constituées.

Commission « Adhérents »

Composée d'administrateurs, de membres de la Direction Générale et de directeurs territoriaux, sa mission principale est de relancer la politique d'adhésion. Réunie par deux fois sur le dernier trimestre, ses premiers travaux ont abouti à la réalisation d'un bulletin d'adhésion et d'un courrier d'accompagnement en vue du lancement d'une campagne de prospection début 2014.

Notons, à ce sujet, la désignation d'un administrateur délégué à la vie associative, en la personne de Gérard GRANDCLEMENT.

**Commission « Révision des statuts »**

Composée d'administrateurs et du Directeur Général, cette commission a en charge d'adapter les statuts au regard des orientations prises en terme de gouvernance. Sa première réunion a eu lieu en décembre 2013.

DIRECTEUR GÉNÉRAL

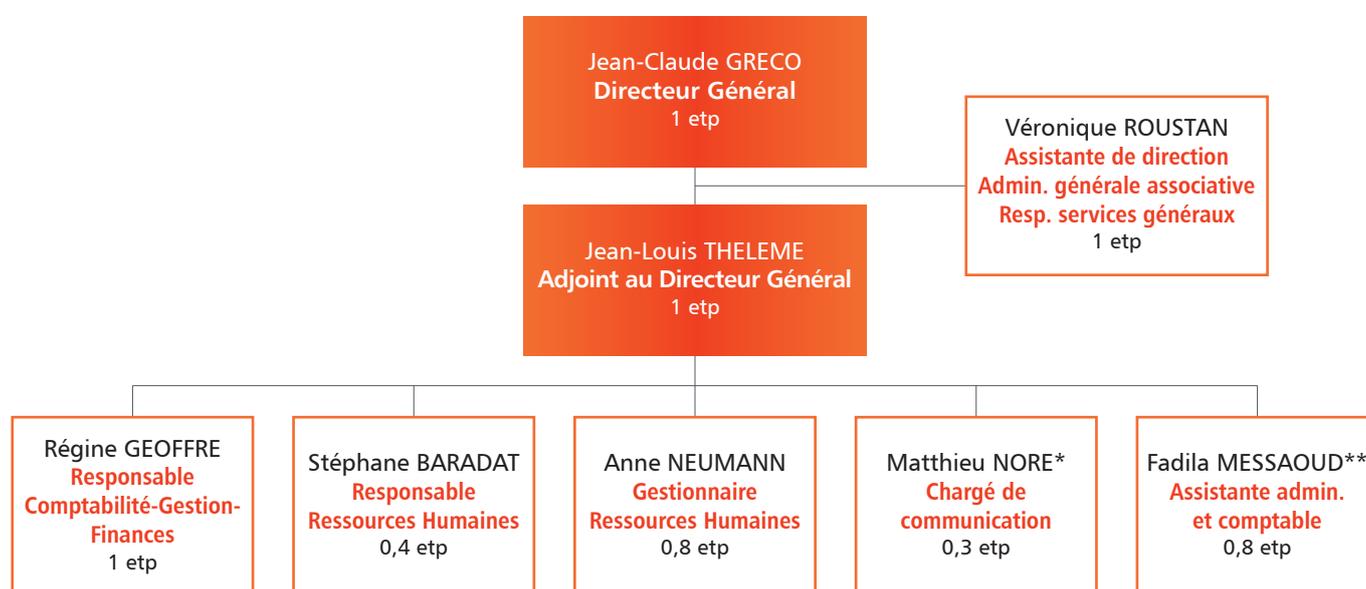
Exercice difficile que de résumer l'activité annuelle du Directeur Général, Jean-Claude GRECO, en quelques lignes...

En effet, la délégation qui lui est confiée revêt un caractère pour le moins étendu qui le contraint à être sur tous les fronts à la fois : en plus d'organiser l'activité du siège social qui, il est important de le préciser, a obtenu cette année l'agrément du Conseil Général des Alpes-Maritimes, ses missions sont multiples et relèvent de champs de compétences variés.

Exécuter les décisions prises par le Conseil d'Administration, mettre en œuvre la politique

associative, définir une stratégie financière pertinente, veiller au respect du projet associatif, exercer une mission de contrôle et de soutien auprès des directeurs territoriaux, être porteur de projets, participer aux nombreuses réunions organisées en interne et en externe... Autant d'actions retracées au travers du présent rapport d'activité associatif.

Arrêtons nous néanmoins sur les missions de la Direction Générale dont l'équipe, qui a connu quelques mouvements en 2013 puisqu'il a été mis fin au contrat du Chef de projet et de l'innovation sociale, et que deux nouvelles personnes ont été recrutées, répond à l'organigramme suivant :



L'activité de la Direction Générale en 2013 peut être résumée comme suit :

Adjoint au Directeur Général

Nous n'aborderons ici que les dossiers traités par Jean-Louis THELEME en lien avec le Directeur Général en sa qualité d'adjoint, étant entendu qu'il exerce par ailleurs les fonctions de responsable de l'IAE (Insertion par l'Activité Economique) sur les Alpes-Maritimes et de Directeur Territorial 04-05 : suivi de la procédure de dommages ouvrage engagée pour la Ferme d'Ascros, suivi administratif et financier des travaux de réhabilitation et d'extension du Foyer de Vie « Le Villaret » avec notamment la gestion du dossier de récupération de TVA, appui conseil auprès des Directions Territoriales des Alpes-Maritimes et du Vaucluse, participation au comités de pilotage du SACES (Service d'Appui Conseil aux Entreprises et aux Salariés) et aux différentes instances associatives.

Pôle Administration générale associative - Secrétariat de Direction - Services Généraux

Entre autres missions assurées par l'assistante de direction, nous pouvons énumérer la préparation des différentes réunions du Conseil d'Administration, de l'Assemblée Générale, des Comités de Direction et commissions associatives, suivie de la rédaction des procès-verbaux, de même que la gestion administrative des dossiers suivis par le Directeur Général ou encore la gestion des cotisations des membres de l'association. Dans le domaine des services généraux, en marge d'un rôle d'interface entre les fournisseurs et les directions territoriales, et en plus de la gestion administrative liée au suivi et à la mise à jour des contrats d'assurance et de téléphonie, ont été menées les actions suivantes : mise en place de nouvelles modalités d'achat de fournitures de bureau à prix négociés auprès d'un fournisseur unique pour l'ensemble des sites, identification d'une erreur de facturation au niveau des abonnements des lignes fixes représentant un surcoût

*Depuis le 26/09/2013. **Depuis le 02/04/2013.

substantiel pour l'association avec suivi administratif du dossier contentieux jusqu'à obtention du remboursement, ajustement des forfaits de téléphonie mobile suite à une analyse des consommations et, de façon générale, un suivi des postes de dépenses avec recherche d'optimisation des coûts.

Pôle Comptabilité-Gestion-Finances

Outre les tâches qui lui incombent de façon régulière, à savoir la tenue des dossiers comptables du siège, de l'entreprise adaptée, du chantier d'insertion et des départements 04-05, mais également la participation à l'élaboration des budgets prévisionnels et comptes administratifs, le contrôle et la consolidation des comptes de l'association, ce service est venu en soutien aux Directions Territoriales 84-34 et 06 Vallées en l'absence de leurs comptables respectives.

La responsable a par ailleurs organisé des sessions de formation avec les comptables territoriales et mis en place de nouvelles procédures visant à optimiser les modalités de règlement.

Pôle Ressources Humaines

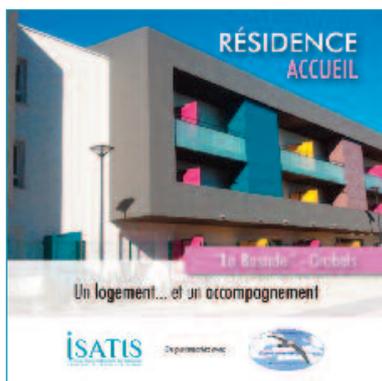
Les actions menées cette année, en plus du traitement des affaires dites courantes et en appui aux Directions Territoriales, ont été nombreuses : mise à jour du règlement intérieur de l'association et des trames des

contrats de travail, élaboration des fiches de fonction, du plan de formation 2014 et suivi de l'exécution du plan 2013, rédaction du rapport annuel unique à destination de la DUP, du bilan pédagogique et financier du SACES, montage et suivi des dossiers relatifs à l'exonération des charges sociales URSSAF, à notre agrément au titre de l'engagement au service civique et au financement par la Région du poste de Responsable de l'IAE (Insertion par l'Activité Economique) pour un recrutement prévu en 2014.

Ce service a également pour fonction de garantir le respect de nos obligations en droit social et droit du travail. Il est sollicité en qualité de conseil pour le traitement de situations salariales particulières. En cas de besoin, il s'appuie sur notre cabinet juridique. Il assure par ailleurs le contrôle des préparations de paie, la préparation des réunions mensuelles CE-DP, le suivi des actions du CHSCT... Il joue un rôle permanent de veille sociale et d'information.

Pôle Communication

Depuis son arrivée en septembre 2013, le chargé de communication, fervent adepte de PAO (publication assistée par ordinateur), réalise toutes sortes de documents : plaquettes de présentation, cartons d'invitation, bulletin d'adhésion, papier à en-tête, cartes de visite, carte de vœux...



COMITÉ DE DIRECTION

Le Comité de Direction a tenu son calendrier de réunions, au nombre de 11 cette année. Figuraient à l'ordre du jour de ces réunions, outre une information sur l'actualité associative des Directions Territoriales, les points suivants :

- L'élaboration d'un plan de relance en début d'année
- Des points réguliers sur la gestion administrative et financière des PPS
- Une réflexion sur la politique d'adhésion et la vie associative
- Un travail sur l'amélioration des pratiques comptables
- La définition des orientations associatives pour l'élaboration du plan de formation
- Une information sur les incidences de la loi relative à la sécurisation du marché de l'emploi
- Le traitement de questions techniques diverses



En parallèle, les directeurs territoriaux se sont réunis 5 fois pour à la fois porter un regard croisé sur des problématiques particulières et travailler sur l'élaboration de documents, tels que la trame des rapports d'activité, des fiches actions ou encore un outil d'auto-évaluation.

DIRECTEURS TERRITORIAUX

A la croisée des chemins...

S'il existe une fonction dont la particularité est d'être en relation avec tous les acteurs d'ISATIS et de son environnement proche, c'est bien celle de directeur territorial : tour à tour en lien avec les administrateurs, le directeur général, les équipes, les usagers et leurs familles, les responsables d'associations amies, les représentants du secteur sanitaire, les partenaires institutionnels...

Autant de « casquettes » qui requièrent des compétences multiples et de véritables capacités d'adaptation.

La dimension interrégionale de l'association nous a conduits, au fil des années, à choisir un découpage géographique des directions plutôt que par type de structure. C'est ainsi que l'on compte aujourd'hui 6 Directions Territoriales (DT).

Or, **6 Directeurs Territoriaux**, c'est aussi :

- 6 personnalités
- 6 profils professionnels
- 6 parcours professionnels
- 6 modèles de management

Mais **1 perception unique du métier** de directeur d'établissements sociaux et médico-sociaux (ESMS) et **1 engagement commun** : permettre à toute personne en situation de handicap d'accéder, comme tout un chacun, à la citoyenneté, tout en considérant sa singularité et ses attentes.

Mener une politique de proximité, représenter ISATIS sur leurs territoires respectifs fait partie des attributions confiées à nos Directeurs Territoriaux. Et 2013 marquera probablement un tournant de ce point de vue là, puisque, dans le cadre des binômes énumérés précédemment, chacun d'eux travaille désormais en étroite collaboration avec un administrateur délégué à un territoire donné.

Si, bien évidemment, chaque Directeur Territorial produit un rapport d'activité dont un exemplaire est systématiquement remis aux membres du Conseil d'Administration, il nous est difficile d'en faire la transcription complète dans le présent document.

Aussi, nous préférons vous faire partager les propos tenus par chacun d'eux lors du Comité de Direction qui a ouvert l'année 2014.

CE QU'ILS RETIENDRONT DE 2013...

Armelle BONNECHAUX - Direction Territoriale (DT) 83-2A-2B

D'un point de vue général, Armelle retiendra de 2013 ce qu'il convient d'appeler une amorce significative en matière de réponse aux besoins de logement, concrétisée notamment par l'ouverture de Résidences Accueil et l'aboutissement du dispositif « Un chez soi d'abord ».

Elle notera également une préoccupation associative de plus en plus prégnante au niveau de la communication autour de la santé mentale.

Souhaitant que le travail initié dans ces deux grands champs soit poursuivi, elle s'attend par ailleurs à devoir conduire une gestion de plus en plus rigoureuse dans un contexte économique de plus en plus complexe.

Sophie POULARD - DT 13

A propos des événements marquants de 2013, Sophie souscrit complètement aux propos d'Armelle, regrettant néanmoins qu'aucun projet autour du logement n'ait pu voir le jour dans les Bouches-du-Rhône. Elle déplore par ailleurs l'attitude des financeurs et des pouvoirs publics qu'elle juge inadaptée aux besoins pourtant recensés de façon de plus en plus évidente.

Dans ce contexte empreint d'antagonismes et offrant de moins en moins de perspectives, elle s'interroge réellement sur la capacité à répondre aux besoins du public qui nous est adressé. En marge de ces réflexions d'ordre contextuel, elle a repéré, cette année, la nécessité d'insuffler une nouvelle dynamique au Conseil de Territoire.

Delphine CREPIN - DT 06 Littoral

Cette année, Delphine a clairement ressenti les effets du contexte économique dans la mesure où elle s'est vue contrainte de revoir l'organisation des services. Cette situation l'a conduite à s'interroger sur la manière de travailler avec les équipes dans un environnement économique de plus en plus défavorable, impactant également directement les bénéficiaires. De son point de vue, l'un des enjeux essentiels pour l'association est désormais de maintenir sa spécificité malgré les contraintes de plus en plus nombreuses, tout en s'efforçant d'innover.

Elle retiendra par ailleurs le travail sur la stratégie en termes de politique associative, soulignant notamment la création des COT qui révèle une démarche concrète susceptible de faire émerger de nouvelles réponses.

Tous partagent le même engagement : permettre à toute personne en situation de handicap d'accéder, comme tout un chacun, à la citoyenneté, tout en considérant sa singularité et ses attentes.

Mylène LAMMERTYN - DT 84-34

L'année 2013 fut un peu particulière pour Mylène puisqu'elle marque son entrée chez ISATIS et, par conséquent, l'adaptation à une nouvelle organisation et à un public différent de celui qu'elle connaissait jusqu'alors. Elle qualifie cette année de riche et condensée, évoquant notamment l'ouverture de la Résidence Accueil de Grabels.

Elle note, à l'instar de ses collègues, les exigences nouvelles et les restrictions budgétaires importantes avec lesquelles il faut désormais composer.

Pour finir, elle souligne la nécessité de tisser des alliances pour voir aboutir les projets.

Magali MONCHICOURT - DT 06 Vallées

Magali a apprécié le fait de se poser sur la politique associative et la politique d'adhésion, estimant que ces deux vecteurs vont permettre de donner un nouveau souffle à l'association, et souligne l'effort consenti au niveau de la communication. A propos du contexte économique, elle dit avoir eu l'impression, en fin d'année, que le Conseil Général des Alpes-Maritimes était obligé de chercher en urgence des moyens financiers.

Puis, concernant le développement des aides largement repérées, elle exprime le même sentiment que Sophie POULARD : malgré des besoins très importants, elle craint que le public d'ISATIS ne soit pas prioritaire dans la création de places et qu'il faille s'attendre à devoir déployer beaucoup d'énergie pour faire changer les choses.

Laurent GRIEU - Responsable Territorial 04-05

Pour Laurent, 2013 a surtout été endeuillée par le décès de Marlène MACRE, CISP sur Gap. Du point de vue conjoncturel, il considère que ce fut une année mouvementée, au cours de laquelle nous avons failli nous perdre dans les méandres administratifs de certains organismes financeurs.

Il note par ailleurs le nombre toujours plus important de personnes en proie à de

grandes difficultés, induisant inévitablement la nécessité d'innover en matière de réponses aux besoins.

Jean-Louis THELEME - Adjoint au Directeur Général - DT 04-05 - IAE 06

Jean-Louis considère que l'année 2013 a confirmé le besoin d'anticiper et de penser autrement. D'autre part, il a vraiment réalisé la valeur et la qualité du Conseil d'Administration dont les membres, particulièrement impliqués et conscients des enjeux majeurs pour l'association, sont prêts à remettre en question leur organisation. Il cite ensuite quelques exemples reflétant ce qu'il convient d'appeler la radicalisation budgétaire particulièrement ressentie en 2013, évoquant notamment le manque de subventionnement pour les structures IAE dans le département des Alpes-Maritimes ou encore la mise en place d'indicateurs à vocation de restrictions financières, peu en lien avec l'évaluation de qualité du service rendu.

Il notera également, en 2013, la notion de plurivalence abordée au travers de la réponse à l'appel à projet lancé pour le SAMSAH Vaucluse, notion qui traduit une conception différente de l'organisation et surtout la nécessité de trouver des alliances.

Il revient par ailleurs sur la lourdeur administrative à laquelle il devient impossible de se soustraire, citant à titre d'exemple des dossiers tels que, pour la Ferme d'Ascros, le suivi de la dommages-ouvrage ou encore le litige autour de l'affiliation MSA / URSSAF, de même que le dossier de récupération de la TVA pour Le Villaret et celui de la conformité lié au déménagement d'Avignon.

Pour revenir sur des points plus positifs, il fait référence à la création de structures nouvelles telles que les Résidences Accueil, les Chantiers d'Insertion et autres Entreprises Adaptées, structures dont il dit qu'elles sont bien nées et en cours de développement. Pour finir, il se dit toujours plus admiratif devant les facultés d'adaptation et d'intégration dont font preuve les personnes handicapées.

Se faire connaître et reconnaître...

■ UNE ASSOCIATION IMPLIQUÉE

ISATIS n'aurait pas atteint un tel niveau de développement si elle avait adopté un positionnement autocentré sur son organisation et son fonctionnement internes.

En effet, l'accroissement régulier de son activité et son expansion

géographique s'expliquent en partie par sa politique de communication externe et par la mobilisation de ses dirigeants au sein d'instances incontournables du paysage médicosocial, qu'elles soient de nature partenariale ou institutionnelle.

Faire une liste exhaustive de ces représentations et/ou participations associatives n'aurait qu'un intérêt limité, c'est pourquoi nous avons choisi de ne retenir que celles qui auront marqué l'année 2013 par leur caractère innovant ou déterminant pour la poursuite de nos objectifs.

■ En premier lieu, parlons des actions menées par le **Conseil de Territoire des Bouches-du-Rhône** puis, dans la lignée des décisions et orientations évoquées précédemment, de la naissance des premiers **Conseils d'Orientations Territoriaux (COT)** :

Le CT 13

En plus des réflexions menées autour de la problématique des jeunes, les travaux réalisés au cours des 4 réunions tenues en 2013 ont débouché sur un partenariat avec le bailleur social PACT 13 et l'association HAS en vue de porter un projet de logement accompagné sur le territoire salonnais. Ce collectif s'est également fortement mobilisé pour faire de la santé mentale et des troubles psychiques la Grande Cause Nationale 2014 en répondant à l'appel à projet lancé à cet effet.

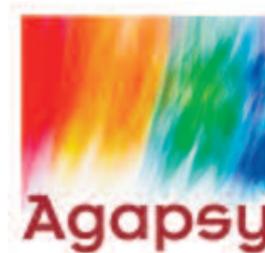
Les COT

2 COT ont vu le jour en 2013 : celui du Var et celui commun aux 2 directions territoriales des Alpes-Maritimes. Les premières réunions organisées par ces nouveaux collectifs ayant eu lieu fin 2013 pour l'un et début 2014 pour l'autre, il serait prématuré de vouloir faire un point d'étape sur les travaux engagés. Nous pouvons néanmoins affirmer que leur mise en œuvre a été accueillie de façon très favorable par l'ensemble des participants qui ont manifesté un intérêt certain en faveur de cette démarche.

■ A propos de notre représentativité au sein d'**AGAPSY** (Fédération nationale des Associations Gestionnaires pour l'Accompagnement des personnes handicapées PSYchiques), notons que si la mobilisation du

Directeur Général a été moins soutenue que les années précédentes, c'est uniquement par manque de disponibilité. En effet, cette situation ne s'apparente en rien à un détachement de sa part à l'égard de cette fédération dont il assure toujours la vice-présidence et avec laquelle il entretient des liens réguliers. Pour preuve la co-animation du séminaire européen organisé à Nice dans le cadre du programme Grundwig et à l'occasion duquel la direction territoriale 06 littoral a accueilli des participants venus de Grèce, de Roumanie, de Suisse, de Belgique ou encore du Luxembourg pour leur faire découvrir nos dispositifs de logement accompagné.

■ Le 18 mars, invité à participer au Comité Local du **FIPHP** (Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique), le Directeur Général est intervenu, accompagné d'un travailleur handicapé de l'ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) de Salon-de-Provence, pour apporter un éclairage sur les principales caractéristiques du handicap psychique.



■ Dans les Alpes-Maritimes, 2 Directrices Territoriales et l'Adjoint au Directeur Général ont participé aux **groupes de travail** constitués dans le cadre de la consultation lancée par le Conseil Général sur les



orientations 2014-2018 définies pour le nouveau schéma départemental en faveur des personnes handicapées, avec pour thèmes de travail :

- L'accompagnement en établissements et services
- L'éducation, la formation et l'insertion professionnelle
- Le logement



■ Dans le champ de l'économie sociale et solidaire, le Directeur Général est membre du Conseil d'Administration de la **CRESS** (Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire) PACA. Bien que ce mandat lui ait été confié par sa fonction de Président de l'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales)

des Alpes-Maritimes, il participe ainsi au soutien régional des initiatives sociales dans le domaine de l'IAE (Insertion par l'Activité Economique).

■ Dans le champ du handicap, Administrateurs, Directeur Général, Directeurs et Chefs de Service se répartissent de nombreuses représentations départementales et régionales. Il s'agit notamment du **CREAI**, des **CEDH** (Comités d'Entente Départementaux Handicap), des **CERH** (Comités d'Entente Régionaux Handicap), des **CDCPH** (Conseils Départementaux Consultatifs des Personnes Handicapées), des **CDAPH** (Commissions des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées), des **COMEX** (Commissions Exécutives de la MDPH). De même, Michèle DORIVAL, Administrateur, participe au **CNCPH** (Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées).

■ Notons enfin la forte représentativité d'ISATIS au sein de la **CRCM** (Commission Régionale de Concertation sur la Santé Mentale) puisqu'en plus d'y siéger en commission plénière au titre des professionnels exerçant dans les ESMS (établissements sociaux et médico-sociaux), nous sommes présents dans chacun des groupes de travail constitués pour travailler sur des thématiques telles que la gouvernance, les ruptures dans le parcours des personnes, ou encore les représentations en santé mentale.



Les actions menées à l'échelon territorial en faveur d'une meilleure connaissance du handicap psychique seront quant à elles relatées et illustrées dans la partie intitulée « Les moments forts de l'année ».

Deux priorités : l'accès au logement et au travail

■ ■ ■ DES PROJETS, ENCORE DES PROJETS, TOUJOURS DES PROJETS...

Nous l'avons évoqué précédemment : près de 2/3 des délibérations du Conseil d'Administration concernaient cette année de nouvelles réalisations ou des extensions de services.

Certains projets approuvés par le Conseil d'Administration en 2013 se sont d'ailleurs concrétisés avant la fin de l'année, même si quelquefois

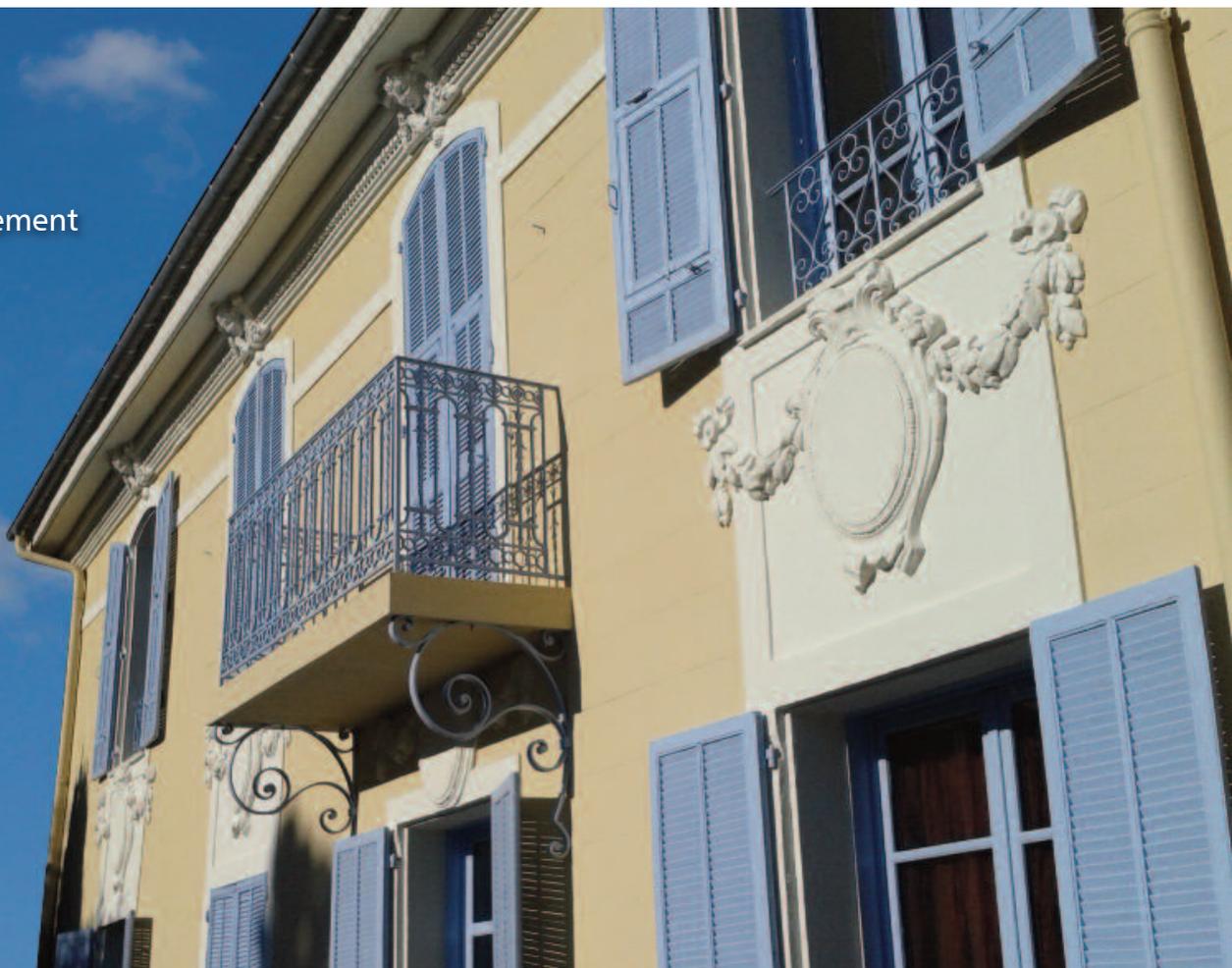
leur mise en œuvre progressive a débordé sur l'année 2014. C'est le cas à Digne pour l'**épicerie sociale « Gourmandigne »**, ou encore à Bastia pour la fusion avec l'association **Install'Toit** et le dispositif « **Un chez soi d'abord** ».

Mais d'autres projets ont également vu le jour en 2013 alors qu'ils

avaient été initiés au cours des années précédentes. Il s'agit plus précisément, à Nice, de l'extension de 3 places pour l'**Entreprise Adaptée** et de la transformation du **FAM Orion** en 20 places de **SAMSAH**, portant ainsi la capacité de ce service à 60 places, ou encore de la **Boutique Solidaire** de Bastia et de la **Résidence Accueil** Lorenzi à Nice.

*Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés

Résidence Accueil
Lorenzi à Nice :
un logement...
et un accompagnement



EN SYNTHÈSE ET EN LIEN AVEC LES DOSSIERS PRÉCITÉS

Nous ont été délivrés les agréments et autorisations suivants :

- Le 17 juin 2013, décision conjointe de l'ARS (Agence Régionale de Santé) et du Conseil Général des Alpes-Maritimes portant autorisation de transformation du FAM (Foyer d'Accueil Médicalisé) Orion en SAMSAH (Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés) et regroupement avec le SAMSAH situé à Nice.
- Le 1^{er} août 2013, arrêté émis par le CG 06 portant autorisation de prélèvement de quotes-parts de frais de siège social à compter du 1^{er} janvier 2013.
- Le 19 septembre 2013, arrêté émis par la DDCCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale) des Alpes-Maritimes agréant l'association pour les activités d'intermédiation locative et de gestion locative sociale (agrément valable pour une durée de 5 ans).

Ont été signées, pour formaliser la mise en œuvre de nouvelles actions, les conventions suivantes :

- Convention émise par la DIRECCTE de Haute-Corse reconnaissant à la boutique solidaire « L'Atelier des fées » la qualité d'atelier et chantier d'insertion.
- Avenant financier émis par la DIRECCTE pour l'obtention de 3 postes supplémentaires dédiés à l'entreprise adaptée.
- Convention financière avec la DDCSPP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Personnes) de Corse du Sud pour la mise en œuvre d'une expérimentation « Un chez soi d'abord » en faveur des personnes en situation de précarité sur le grand Ajaccio.
- Avenant à la convention annuelle 2013 émise par le CG 04 portant sur le PDI (Programme Départemental d'Insertion) pour étendre l'action d'ISATIS à la gestion d'une épicerie sociale sur Digne.

Alors, arrêtons-nous un instant sur l'origine, le processus de mise en œuvre et le fonctionnement des ouvertures réalisées en 2013 qui, vous le constaterez, illustrent parfaitement le virage amorcé l'an dernier par notre association, et que notre Directeur Général, dans son rapport d'activité 2012, traduisait ainsi : « Aujourd'hui, deux priorités : l'accès au logement [...] et au travail ».

BOUTIQUE SOLIDAIRE « L'ATELIER DES FÉES » À BASTIA

Ce projet, qui trouve son origine dans la volonté affirmée d'élargir notre offre de service et de répondre favorablement aux orientations prioritaires définies par les décideurs de Haute-Corse, a été présenté à notre Conseil d'Administration le 19 mai 2011.

Cette structure, qui revêt la qualité d'Atelier et Chantier d'Insertion, se subdivise en 2 types d'activités exercées dans 2 sites distincts :

- D'une part, reconditionnement et recyclage du matériel de puériculture et des jouets collectés
- D'autre part, mise en rayon de ces produits dans la boutique aux fins de les revendre aux plus démunis, à des prix abordables

A noter que cette structure, qui emploie 6 travailleurs handicapés, constitue un outil très pertinent en matière d'évaluation sur les capacités des personnes accueillies dans les services d'insertion professionnelle en milieu ordinaire de travail, dits PPS, à s'inscrire dans un parcours professionnel.

Si la prise à bail des locaux accueillant la boutique dans le centre ancien de Bastia remonte à novembre 2012, période à laquelle ont commencé les collectes de produits, la boutique a officiellement ouvert ses portes en juin 2013 pour être inaugurée en septembre.

RÉSIDENCE ACCUEIL « LORENZI » À NICE

Si l'idée de créer une Résidence Accueil sur Nice nous préoccupe depuis quelques années, celle de réaliser une structure de cette nature dans les bâtisses de la rue Lorenzi date de début 2010.

4 années auront donc été nécessaires pour voir aboutir ce projet, 4 années jalonnées des repères suivants :

- **Janvier 2010** : nous soumettons une proposition d'achat à la propriétaire des locaux qui la refuse.
- **Décembre 2010** : la Métropole Nice Côte d'Azur fait valoir son droit de préemption sur ces mêmes locaux en vue de les revendre au bailleur social ICF Sud-Est Méditerranée pour réalisation d'une pension de famille dont la gestion nous sera ensuite proposée.
- **Février 2012** : notre Conseil d'Administration autorise la création d'une Résidence Accueil de 18 places, nous permettant ainsi d'envoyer une demande d'agrément « intermédiation et gestion locative sociale » auprès de la DDCS 06.
- **Avril 2012** : ICF obtient le permis de construire pour la réalisation des travaux de réhabilitation de cette ancienne maison de retraite.
- **Décembre 2012** : signature de la convention de location avec ICF.
- **Septembre 2013** : la DDCS 06 nous délivre l'agrément nous permettant de gérer la Résidence Accueil.
- **Octobre 2013** : achèvement des travaux et remise des clés, suivie d'une phase d'aménagement des espaces intérieurs.
- **Décembre 2013** : ouverture de la Résidence Accueil « Lorenzi » avec accueil des premiers résidents, 5 appartements étant loués au 31 décembre 2013.

ENCORE DES PROJETS...

Il y a ceux qui n'ont pu aboutir puis ceux qui, nous l'espérons, verront le jour prochainement.

Nous ne pouvons malheureusement ignorer les dossiers que nous avons défendus et qui, pour autant, n'ont pu aboutir.

C'est le cas notamment de quelques dossiers déposés en réponse aux appels à projets (AAP) qui n'ont pas obtenu l'aval des pouvoirs adjudicateurs :

- AAP lancé par l'Agence Régionale de Santé (ARS) de Corse pour la création de 5 ACT (Appartements de Coordination Thérapeutique)
- AAP lancé conjointement par le Conseil Général du Vaucluse et l'ARS PACA visant à l'extension de 15 places pour le SAMSAH d'Avignon

- AAP « Expérimentations 2013 » lancé par l'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées)

Pour finir, évoquons brièvement, mais avec optimisme, les dossiers que nous espérons vous présenter dans le rapport d'activité 2014...

Il s'agit des projets de création de :

- **3 Résidences Accueil** (l'une à Marseille, l'autre à Bastia, et la troisième à Veynes dans les Hautes-Alpes)
- **1 hôtel prenant la forme d'une Entreprise Adaptée** (sur la commune de Veynes)

Professionnels et équipes « de terrain » font vivre l'association et se retrouvent bien souvent au cœur de nombreuses préoccupations...

■ ■ ■ DES ÉQUIPES AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS

Au travers des rubriques développées jusqu'ici, largement consacrées aux choix retenus en matière de gouvernance, de représentation, d'organisation, de gestion des projets, nous avons pu constater à quel point le rôle des organes de direction, qu'il s'agisse des dirigeants élus ou salariés, était primordial pour le devenir de l'association.

Pour autant, toutes ces lignes directrices, ces orientations, ces caps, ne seraient rien sans l'existence de celles et ceux qui font VIVRE l'association et se retrouvent bien souvent au cœur de nombreuses préoccupations...

Nous voulons bien sûr parler des professionnels qui, tout au long de l'année, mettent leurs compétences au service de la cause défendue par ISATIS, et plus particulièrement des équipes « de terrain » dont on sait que leur tâche est rendue difficile par la nature du handicap qui touche le public accompagné.

LEUR DOMAINE D'INTERVENTION

257 personnes constituent les équipes, qu'il est possible de catégoriser ainsi :

92 personnes relèvent du secteur social et médico-social

69 du secteur médical / paramédical

41 de l'administration / gestion

39 des services généraux

16 de la Direction

QUI SONT-ILS ?

En plus des Chefs de service et du personnel exerçant des activités en lien avec la gestion et l'administration, il s'agit de ces professionnels :

Psychiatres

Psychologues

Infirmiers

DI

(Délégués à l'Insertion)

CESF

(Conseillers en Economie Sociale et Familiale)

CISP

(Conseillers en Insertion Professionnelle)

Animateurs

Educateurs

AMP

(Aides Médico-Psychologiques)

Encadrants techniques en insertion professionnelle

Maîtresses de maison

Cuisiniers

Agents d'entretien

Surveillants...

Des familles de métiers qui se sont multipliées au fil des années en raison de la diversification de notre offre de service.

257

C'est le nombre total de salariés au 31 déc. 2013 ; l'effectif moyen sur l'année étant estimé à 241 salariés.

194

femmes et 63 hommes, dont 15 d'entre eux ont une RQTH*, constituent les équipes.

*Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé

Nous l'avons exprimé et expliqué précédemment, la journée associative de regroupement des salariés, traditionnellement organisée conjointement à l'Assemblée Générale, n'a pas eu lieu cette année.

Néanmoins, le maintien de temps de rencontres et d'échanges privilégiés pour les salariés reste une préoccupation majeure des responsables associatifs, au point d'avoir fait l'objet d'une réflexion collective lors d'une rencontre organisée le 20 septembre.

A cette occasion, les mesures suivantes ont été envisagées pour les années à venir, la fréquence des rencontres restant à définir :

- Associer les usagers et les politiques aux expositions et journées de communication organisées sur les différents territoires.
- Croiser les séminaires professionnels inter-équipes (entre deux Directions Territoriales).
- Organiser la journée associative sous la forme d'un congrès.
- Organiser des formations spécifiques à certains métiers pour favoriser les « rencontres métiers ».
- Tenir l'Assemblée Générale de façon restreinte.
- Profiter des sessions de formation destinées aux nouveaux salariés pour organiser un temps d'échange avec le Président et le Directeur Général.

LEUR AFFECTATION TERRITORIALE

- 84** sont affectés à la Direction Territoriale 06 Vallées
- 45** à la Direction Territoriale Var-Corse
- 41** à la Direction Territoriale Bouches-du-Rhône
- 36** à la Direction Territoriale 06 Littoral
- 19** à la Direction Territoriale Alpes
- 16** à la Direction Territoriale Vaucluse-Hérault
- 8** à la Direction Générale
- 8** au pôle IAE des Alpes-Maritimes

SÉMINAIRES INTER-ÉQUIPES

Vous l'aurez compris, des séminaires professionnels inter-équipes sont déjà organisés de façon régulière par certains Directeurs Territoriaux, à l'instar d'Armelle BONNECHAUX et Magali MONCHICOURT, respectivement directrices des territoires Var-Corse et Alpes-Maritimes Vallées, qui, en 2013, ont organisé des séminaires résidentiels de deux jours pour leurs équipes.

Au programme de ces rencontres :

- Pour les équipes du Var et de la Corse : un point d'information sur les COT, un travail de réflexion autour de thèmes tels que les droits et devoirs des usagers, la créativité et la prise de risque dans l'accompagnement, ou encore le champ médico-social et social en 2013.
- Pour les équipes de l'arrière-pays niçois : une réflexion en lien avec l'intervention d'un psychologue sur « le transfert et la question des émotions dans l'implication professionnelle ».

GROUPE DE TRAVAIL

De la même manière, les travailleurs sociaux du complexe Lou Maïoun, dans un souci d'optimisation et de mutualisation des pratiques d'animation collective, ont pris l'initiative, avec l'aval du Comité de Direction, de constituer une Commission Socio-Educative (CSE). Ce groupe de travail, qui compte un salarié au moins de chacune des Directions Territoriales, et dont la réunion d'installation a eu lieu en octobre, s'est fixé entre autres objectifs d'élaborer un catalogue répertoriant les actions collectives menées sur les différents territoires ainsi que la liste des partenaires y étant associés.

PLAN DE FORMATION

Toujours dans le registre des actions menées en faveur de la valorisation des salariés, et plus exactement de l'amélioration de leurs compétences, il est un axe particulièrement développé de notre politique RH, celui de la formation. Révéler l'intégralité du plan de formation 2013 dans sa forme la plus brute n'étant certainement pas le moyen le plus pertinent de mettre en avant les actions menées à cet effet, nous vous proposons de ne mentionner que les formations dont on peut dire qu'elles se sont détachées en 2013 de par leur caractère mobilisateur et/ou novateur.

Une politique associative de formation pour favoriser les évolutions de carrières professionnelles et promouvoir les compétences de nos salariés.

SESSIONS DE FORMATION

En 2013, certaines formations se sont distinguées par leur caractère mobilisateur et/ou novateur.

- 75 salariés ont suivi la formation « **Contexte environnemental, politique et économique du secteur médico-social** » dispensée par Bernard DELANGLADE, Directeur de l'URIOPSS PACA.
- 19 personnes ont suivi la formation « **Accueil des nouveaux salariés** » dispensée par le SACES
- Les formations autour du thème de la **violence** ont mobilisé 29 salariés.
- La formation portant sur la problématique des « **Adolescents et troubles psychiques** » a été suivie par 11 personnes.
- 11 salariés ont participé à des formations sur le thème des **comportements addictifs**.

CYCLES DE FORMATION CONTINUE

11 salariés ayant suivi un cycle de formation qualifiante et/ou certifiante ont été diplômés en 2013 : Conseillers en Insertion Professionnelle ; Aides Médico-Psychologique ; Chef de service ; Surveillants de nuit ; Assistante Ressources Humaines ; animateur Jeunesse et Sport.



Le Président lui-même a organisé des sessions de formation à l'attention des cadres dirigeants de l'association.

formation destinées à renforcer les compétences des cadres dirigeants (Directeurs Territoriaux et Chefs de Service) en matière de gestion et d'économie. Les modules suivants ont été proposés : « Gestion financière » niveaux 1 et 2 et « Approche de la gestion économique portant sur les structures IAE ».

On ne peut évidemment parler des professionnels sans évoquer celles et ceux qu'ils ont élus pour les représenter...

DUP ET CE

La DUP (Délégation Unique du Personnel), dont le mandat s'achèvera en avril 2014, a connu quelques modifications depuis son élection en

Notons par ailleurs un fait nouveau cette année : le Président a organisé, à titre bénévole, des sessions de for-

2011, en raison de la sortie des effectifs de certains délégués.

Au 31 décembre 2013, elle était donc constituée de 9 membres (2 titulaires et 1 suppléant pour le collège « cadres », 4 titulaires et 2 suppléants pour le collège « non cadres »), dont un Bureau composé d'un secrétaire (Fabrice VIENNE), d'une secrétaire adjointe (Gavina BASSU) et d'une trésorière (Edith RIEU).

Pour mémoire, et pour répondre à la réglementation en vigueur, les délégués du personnel d'ISATIS, en plus de se faire les porte-paroles des salariés et d'exercer les missions relevant du CHSCT (Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail), sont également membres du CE (Comité d'Entreprise).

A ce titre, et au cours des 12 séances de travail qui les ont réunis en 2013, ils ont programmé un cer-

tain nombre d'actions, le détail et le suivi de ces actions étant mentionnés dans le rapport d'activité annuel de cette instance remis au Directeur Général.

En marge de ces réunions que nous qualifierons d'internes, ils ont bien évidemment participé aux réunions dites institutionnelles, au nombre de 11 en 2013, en présence du Directeur Général ou de son Adjoint, d'un Directeur Territorial et de la Gestionnaire RH de la Direction Générale.

Parmi les points importants abordés cette année au cours de ces rencontres, nous retiendrons une information régulière sur les mouvements du personnel, la modification du règlement intérieur du CE, les travaux d'étude sur le règlement intérieur associatif et les documents uniques sur l'évaluation des risques professionnels, ou encore le suivi du plan de formation.



rassemble des représentants associatifs, des salariés et des personnes accompagnées par les équipes professionnelles d'IS/ATIS, des représentants d'associations partenaires et des familles, des médiateurs et un psychiatre. Le Conseil vise un double objectif : d'une part agir, en permettant d'améliorer le cadre de vie des résidents et des centres d'accompagnement grâce en particulier, d'autre part, informer et communiquer, afin de faire progresser la connaissance et la prise en compte des problématiques liées au handicap psychique.

Aujourd'hui, deux priorités : l'accès au logement...
Parce qu'elle ne s'est pas contentée d'attendre les évolutions législatives et réglementaires, l'association n'a eu de cesse de créer des réponses aux besoins par l'expérimentation et l'innovation.

Ses nouveaux chantiers d'action prioritaires sont le logement accompagné et l'insertion professionnelle en milieu scolaire.

L'association vient d'ouvrir le Résidence d'accueil « La Zenitude » à Grasse, près de Montpellier, en partenariat avec l'association Spirite Habitat. La résidence est composée de 27 appartements individuels de type T1 et T2. Il s'agit d'une mobilité de résidence sociale qui s'inscrit dans une logique d'habitat durable et qui offre un cadre de vie semi-collectif valorisant la convivialité et l'intégration dans l'environnement social.

La spécificité est d'offrir aux résidents la présence d'une Concellière (Bureau des Soins et Familiales) et d'une maison de soins, à la grande en tant que de besoin, d'un accompagnement médical et social organisé dans le cadre de partenariat formalisés avec leurs familles et des services d'accompagnement (SAVS ou SAMBAH).

Elle s'adresse à des personnes en situation de handicap en raison de troubles psychiques mais suffisamment stabilisés pour leur permettre la vie dans la résidence. Les premiers occupants ont été accueillis en janvier 2013.

À Nice, grâce à la mobilisation de bailleurs sociaux et de collectivités locales, deux résidences d'accueil sont également en cours de réalisation permettant la création de 35 logements sociaux.

... et au travail
En matière d'insertion professionnelle, l'association a été doublée pour être de médiateur équilibré économique et efficacité en se tournant vers les atouts du travail protégé (RSAP), du travail adapté (Syndicat Adapté) et de l'insertion par l'activité économique.

Dans les Alpes-Maritimes, le chantier d'insertion « Les Ateliers du Mill » a pu naître grâce au partenariat exemplaire avec la mairie de Saint-André-la-Roche autour d'un projet original et ambitieux : la réfection et la redynamisation du tennis club de St-André L'Abotie tout en permettant à 8 personnes éloignées de l'emploi, en situation de handicap psychique ou bénéficiaires du RSA, de retrouver une activité.

Autre réalisation qui permet l'embauche en contrat aidé de 6 travailleurs handicapés, dont 4 au RSA : le bureau scolaire « L'Atelier des Fées », implanté dans le centre social de Sophia, qui reprendra des jouets et du matériel de puériculture réutilisés par des associations caritatives puis réaffectés dans le cadre d'ateliers ou chantiers d'insertion.

Une association militante qui souhaite faire évoluer le regard sur le handicap psychique
A la tête association gestionnaire et représentative des usagers, ISATIS est fondée pour objectif d'améliorer la représentation sociale de la maladie psychique dans l'opinion publique (réunions d'information, conférences, expositions, participation à des manifestations nationales comme la Semaine d'Information sur la Santé Mentale...).

Par ailleurs, ISATIS est membre d'AGAPSY (Association nationale des Associations d'usagers pour l'Accompagnement des personnes handicapées Psychiques) qui réunit des associations œuvrant pour une réhabilitation des malades psychiques dans la société.

ISATIS EN CHIFFRES

- 245 salariés
- 36 établissements et services sur 23 sites
- 2 250 personnes suivies chaque année
- 9 départements

ISATIS
6 Avenue Henri Matisse
06002 NICE
Tél. : 04 92 07 47 47
contact@isatis.org
www.isatis.org

MARS

Une semaine pour parler de la santé mentale

La 24^e Semaine d'Information sur la Santé Mentale (SISM) a lieu à Nice depuis hier et jusqu'au 27 mars. Le thème, cette année, est « Vie et santé mentale ». Cette manifestation, créée en 1990 par l'Association Française de Psychiatrie, permet de sensibiliser le grand public, de parler de la santé mentale avec l'ensemble de la population et de faire des actions de promotion.

À l'occasion de la SISM, les professionnels de santé, associations, familles, élus locaux, élus des établissements, collectivités, clubs, clubs, expositions, spectacles, journées portes ouvertes...

Jusqu'à vendredi soir, tous les jours de 9 h à 18 h, une expo d'art-thérapie est en cours présentée à la Maison des associations de Grasse.

Le but, sensibiliser et informer le grand public, les salariés et les clubs autour des problèmes afin de faire évoluer les lieux, les moyens et les personnes peuvent apporter un soutien ou une information de proximité. Rappelons que cette initiative, en France, est reconnue sur tout territoire de médecine sociale.

LES VOIX DE MA SOEUR

Les de la 24^e Semaine d'information sur la santé mentale, des documentaires seront diffusés et, parmi eux, « Les voix de ma sœur » de Céline Philippin.

Des manifestations gratuites

- Mercredi 20 mars, de 14 h à 18 h - Réunion-débat organisé sur le thème « Vie et Santé mentale », stands d'information animés par des professionnels du milieu et du social. Maison des associations de la place Gambetta.
- Jeudi 21 mars, de 14 h à 18 h - Portes ouvertes au service de psychiatrie générale, hôpital Pasteur, Grasse 06.
- Vendredi 22 mars, de 9 h à 17 h - Portes ouvertes au service de psychiatrie de CHU Grasse.
- Samedi 23 mars, de 10 h 30 à 15 h - Portes ouvertes à la Maison des associations, 2, rue Raymond, de 13 h 30 à 17 h - Parcours d'information sur la santé mentale, animé et animée par Carballé.
- Mercredi 27 mars, 18 h - Place de France (à l'issue des ateliers) pour les différents services de soins de psychiatrie. Maison des associations de Grasse 06.

Article Nice-Matin sur la pièce « Un peu de brume dans la tête »

Une pièce interactive pour combattre l'ignorance

« Un peu de brume dans la tête » a permis au public d'être sensibilisé aux maladies mentales, en jouant des saynètes avec les acteurs

Dramatiser le quotidien des personnes victimes de maladies mentales telles que la schizophrénie. C'était le thème de la pièce « Un peu de brume dans la tête », offerte par le théâtre du Chaco à la salle Laurent-Scand à Nice. Une pièce proposée dans le cadre de la Semaine nationale d'information sur la santé mentale et dont la particularité était l'interactivité avec le public. Trois acteurs racontent le quotidien d'une famille, où une jeune fille, Julie, est atteinte de schizophrénie. Fais de conscience de la maladie, répétitions sur l'emballage, enfant de donations abordés pendant quarante minutes par trois acteurs au jeu des plus justes. « Je ne sais ni ce que je dois penser, ni ce que je dois faire », se questionne le père. « Qu'est-ce que j'ai pu faire pour qu'elle fasse ces crises », se tourmente la mère.

« Un thème tabou »
Une représentation achevée par un débat, mené par Sara Veyron, metteur en scène et pour lequel les acteurs professionnels ont joué des saynètes avec des membres du public. Le but : obliger le spectateur à se confronter aux difficultés d'appréhender de telles maladies. « C'est encore un thème très tabou. La loi votée en 2005 n'a pas changé grand-chose. Le handicap



Julie, atteinte de schizophrénie, a du mal à accepter sa maladie. Son père tente de la comprendre. (Photo Francis Fernandez)

strait large. Il est invisible, assurant seulement. Les maladies mentales sont dans l'invisible, avec le regard de la société qui multiplie les Acteurs signifiant », comme Sara Veyron pour présenter le sujet. Le

spectacle terminé, c'est alors au public de se laisser Stéphane est le premier. Son rôle : intervenir dans un collège. Ce dernier doit tenir d'écouter Marie, la sœur de Julie, qui a l'impression d'être mise de

côté par des parents toujours au chevet de sa cadette. Pas à pas, avec psychologue, Stéphane parvient à faire parler la jeune fille. A lui faire comprendre qu'elle doit traiter de la situation avec ses pa-

rents pour ne pas laisser la malade se propager. Une expérience satisfaisante pour le spectateur acteur. « J'ai réussi à faire ce que je voulais. Être médiateur et créer un dialogue entre Marie et ses parents ».

« Tous schizophrènes »
Suivre Véronique qui aura, elle, le rôle d'une voisine qui doit convaincre les parents de Julie de lui laisser leur fille, pour un rendez-vous médical. Puis, Amadé tente de jouer les camarades de classe de Julie. Des rôles loin d'être évidents et dont les rebondissement poussent le spectateur à creuser sa réflexion et sa manière de considérer le handicap. La pièce écrite par Georges de Cauplat a convaincu une autre Julie, spectatrice et psychologue une fois quittés les gradins du théâtre. « Cette représentation m'est bien la signification et ce qu'il se passe dans ce cas. » Un avis appuyé par Sabine et Florian. « Il n'y a pas un seul rendu. On ne nous donne pas toutes les solutions. On ne connaît pas le nombre des diagnostics de la maladie. » Conquis ou non, ce type de représentation, interactive, incite une nécessité pour Christian et Jacques, assis au premier rang. « On est dans un peu schizophrènes. Ce type de représentation, on les a tous un peu en soi. »
CHRISTOPHER ROUÏ

Article Var-Matin sur la représentation théâtrale « Un monde de ouf » programmée dans le cadre de la SISM

Isis veulent être sereins dans ce « monde de ouf »

À Isatis, les pensionnaires atteints de troubles psychiques ont travaillé toute l'année pour écrire, réaliser et jouer une pièce musicale. Une façon originale et drôle de parler de différence

La suite est universelle : ce qui est normal et ce qui est tabou. Le thème venant par les pensionnaires d'Isatis et traité avec beaucoup d'humour. Florence, Patricia, Isabelle, Fimlin, Stéphane, Benoît, Laurent, Patrick, Antoine, Bastien du foyer d'accueil médicalisé, ont travaillé toute l'année pour écrire, réaliser, pour leur représentation théâtrale et musicale « Un monde de ouf ».

Mais vivre dans une société où on observe dans coup de foudre humaine bien qu'elle ne soit pas représentée dans les médias psychiques.

Cette association pour l'inclusion, le soutien et l'accompagnement vers le travail et l'insertion sociale (Isatis) rassemble les personnes présentant des troubles psychiques à travers des ateliers d'écriture et une pièce en quatre actes (Isatis, Inludra, psychologie, que au théâtre, conseil en économie et sociale...).



Mier encore, les pensionnaires d'Isatis répétaient « Un Monde de ouf ». À découvrir demain... (Photo Philippe Amasse)

Information sur la santé mentale
Après l'exposition de l'année dernière, leur nouveau défi ISATIS pour la semaine d'information sur la santé mentale (du 10 au 24 octobre) est de présenter une vraie pièce.

« Pas facile, pourtant, quand on est en situation de handicap, avec les autres de parler sur scène pour dire à la société... » Regarde toi avant de me regarder toi dit-il. Pour Fabrice Couderc, animateur socio-culturel et psychologue à Isatis, tout va bien pour les pensionnaires d'Isatis (leur a permis de gagner des offres et réduire les a-

ctivités. Notre spectacle met en évidence avec humour certains aspects de notre société moderne, par rapport à la question de ce qui est normal ou pas, et ce qui n'est pas. Il est important de se sentir bien compris aux personnes aux comportements différents. Les chansons sont si riches qu'ils font une maquette et un CD ».

À leur rencontre pour l'insertion
Patrick Grieco, chanteur, auteur, compositeur n'a pas ménagé ses heures pour la création des chansons, tout comme Danielle Pignatelli du théâtre de l'Asso, pour la mise en scène. Gérard Huet pour les décors, et Stéphane Aubrey pour l'accompagnement.

Isatis, travaille avec l'insertion, souhaite ainsi toucher un large public dans un but pédagogique et de dédramatisation, informer et rassurer, à partir d'un thème sur les différentes approches de la santé mentale. Et faire connaître les relais pouvant apporter un soutien de proximité. Après la représentation, un

Carton d'invitation SISM 83 pour assister à la représentation « Un monde de ouf »



Semaine d'Information sur la Santé Mentale **ISATIS**
Représentation théâtrale & musicale
jeudi 21 mars 2013 à 19h (entrée gratuite)
 AUDITORIUM - CENTRE CULTUREL DE SAINT RAPHAEL
 informations au 04 94 82 14 90

Un monde de ouf

Avec la participation du chanteur, auteur & compositeur **PATRICK GRIECO**

Ville et santé mentale

Pour la 23^{ème} Edition de la Semaine d'Information sur la Santé Mentale, nous vous invitons à un spectacle « **Un monde de ouf** » présenté par les usagers du Foyer d'Accueil Médicalisé de jour Lou Maïoun géré par l'association ISATIS.

Le Jeudi 21 mars 2013 à 19 heures

A l'auditorium du centre culturel
 Place Gabriel Péri - 83700 SAINT RAPHAËL

La soirée sera suivie d'un apéritif sur place.

Merci de confirmer votre présence ainsi que le nombre de personnes présentes par :

Mail : loumaïoun@isatis.org
Téléphone : 04 94 82 14 90

Comptant sur votre présence,
 Bien cordialement,

Armelle BONNECHAUX
 Directrice



Exposition de tableaux au SAMSAH d'Aix-en-Provence



MAI

Exposition au Domaine du Merle dans le cadre de la Transhumance Marseille-Provence 2013

MARSEILLE-PROVENCE 2013

CHEMINS DE TRANSHUMANANCE

CULTURE 17

Immense chorégraphie pour hommes et troupeaux, Transhumance sera l'un des événements phares de Marseille-Provence 2013, capitale européenne de la culture. Salon-de-Provence aura le privilège de recevoir des cavaliers, éleveurs de chevaux et de vaches vaus d'Italie pour trois jours de fête, du 28 au 30 mai. Cette manifestation revêt également un aspect participatif, chacun est invité à accompagner et marcher lors du défi. Et au-delà de l'accueil que feront les Salonais à Transhumance, nombreux y sont d'ores et déjà associés.

En pays salonais, terre de pastoralisme, la création du Théâtre du Centaure et d'EquiCréa, TransHumance, ne pouvait recevoir que des échos favorables, créer des résonances et des prolongements. Tels les ateliers pédagogiques des Archives municipales qui s'adressent au public scolaire, aux associations et centres de loisir. En classe, au Domaine du Merle, à l'École des bergers, en colline, ces séances évoquent notre patrimoine, l'élevage, le pastoralisme et renseignent sur nos racines, notre identité provençale et salonaise. Du 5 avril au 31 mai, les musées de l'Empire, de Salon & de la Crau organisent, en partenariat avec la Maison de la Transhumance, une grande exposition multi-formats "TransHumance d'aujourd'hui, transHumance d'hier". Les photographies de Lionel Roux, la peinture de Théodore Jourdan, la sellerie



Une des œuvres exposées au Domaine du Merle

Atelier pédagogique à l'école de la Crau, dirigé par Françoise Pelé, des archives municipales.



militaire, camarguaise, butteri, des objets anciens, des courts-métrages font se rencontrer tradition et modernité. « TransHumance et GR@2013 sont les événements emblématiques de MP2013, car populaires et participatifs. Ils tissent les liens qui tissent le territoire de la Capitale européenne de la culture », confie Jean-Claude Fabre, adjoint à la culture.

Au Domaine du Merle...

Le Domaine du Merle sera le lieu de bivouac des cavaliers et des animaux, et les 29 et 30 mai un espace d'animations avec le campement, le rassemblement de chiens de bergers, des spectacles, et la création d'un animaglyphe, une chorégraphie géante avec hommes et animaux. Les Salonais pourront passer leur journée à la campagne à la découverte de ce monde rural. Le 29 mai, en soirée, Louis Winsberg et les élèves de l'Institut Musical de Formation Professionnelle joueront leur création mêlant jazz, flamenco, slam et musique arabo-andalouse. Localisé sur le site, l'Établissement et Service d'Aide par le Travail de l'association (ISATIS),

qui œuvre à la réinsertion de personnes atteintes de troubles psychologiques, participe à l'événement. Tout d'abord, au travers d'un de ses champs d'expertise qui a consisté au débroussaillage des parcelles servant aux festivités. Mais, de la rencontre des services culturels en repérage et des travailleurs de l'E.S.A.T, est né un projet porté par l'un d'entre eux. Un jeune homme, formé aux Beaux Arts, présentera plusieurs de ses œuvres traitant du rapport de l'homme à l'animal. Ces toiles et dessins voyageront dans différents lieux, notamment lors de l'exposition numérique du Théâtre du Centaure à Marseille.

À l'image de ces divers partenariats tissés autour de TransHumance, c'est l'implication et l'attente de la population qui s'exprime. Acteurs économiques, culturels, associatifs, établissements scolaires, services municipaux, habitants,..., spectateurs ou acteurs bénévoles, les Salonais s'approprient l'événement Marseille-Provence 2013 avec une saveur et un bonheur non dissimulés !

Interview de Magali MONCHICOURT, Directrice Territoriale 06 Vallées, parue dans la Lettre du CCAH n° 32
Partie 1



LA NEWSLETTER
Recevez la lettre
d'actualité du CCAH
Votre adresse e-mail

LE COMITÉ NATIONAL COORDINATION ACTION HANDICAP

LE CCAH | FINANCER | ((IN)FORMER | ECHANGER

◆ Accueil · Entretiens · 3 questions à Magali Monchicourt

3 questions à Magali Monchicourt

Le 25 juin 2013

Dans le cadre de la manifestation « Les matinées du CCAH » à Nice le 28 mai dernier, l'association ISATIS a été invitée à parler de l'accompagnement des personnes handicapées psychiques.

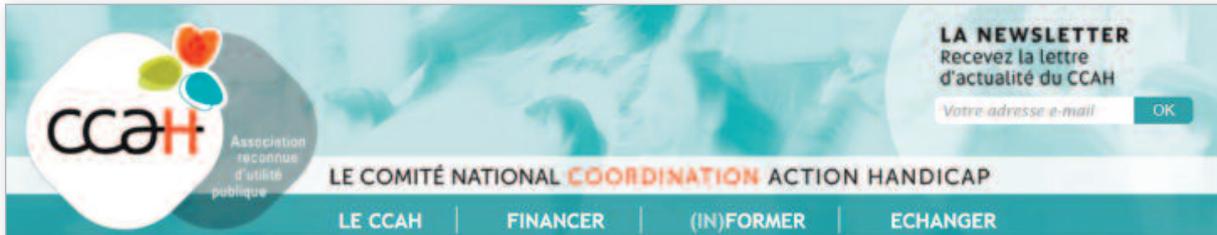


Magali Monchicourt, directrice des établissements des Alpes-Maritimes, association ISATIS

1- Qu'est ce qui a changé dans l'accompagnement des personnes handicapées psychiques depuis la loi de 2005 ?

De façon générale, la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, marque clairement la volonté de sensibiliser la société civile aux personnes handicapées.
Par ailleurs, elle définit pour la première fois, la notion de handicap psychique, en mettant l'accent sur les possibilités de compensation du handicap.
Reconnaître, du côté de la loi, l'existence et la spécificité des personnes handicapées psychiques permet de penser, d'adapter ou de créer, et ce de façon légitime auprès des financeurs, des réponses aux besoins identifiés.
L'accompagnement particulier de ces personnes au handicap variable peut ainsi se développer. En effet, si le handicap psychique est parfois silencieux, invisible au premier abord, il entraîne de nombreuses incapacités dans la vie quotidienne, sociale, affective et intellectuelle.
Les différentes prises en charge qui existaient jusqu'alors s'offrent désormais comme autant de supports potentiels de stabilisation.

Interview de Magali MONCHICOURT, Directrice Territoriale 06 Vallées, parue dans la Lettre du CCAH n° 32
Partie 2



LA NEWSLETTER
Recevez la lettre d'actualité du CCAH
Votre adresse e-mail

LE COMITÉ NATIONAL COORDINATION ACTION HANDICAP

LE CCAH | FINANCER | (IN)FORMER | ECHANGER

◆ Accueil · Entretiens · 3 questions à Magali Monchicourt

2- Que reste-t-il à faire pour améliorer l'accompagnement de la personne handicapée psychique ?

Le handicap psychique est éminemment variable. Chaque personne handicapée psychique est un cas particulier qui va décliner sa maladie de façon particulière, il n'y a pas de règle. Tout est alors à considérer comme possible et les différents types d'accompagnement doivent donc suivre le rythme de la personne au gré de son évolution. Entre décompensation et stabilisation des troubles, l'accompagnement peut osciller entre prise en charge strictement sanitaire et soutien adapté dans l'insertion sociale. Ce soutien peut être porté par des services ou établissements médico-sociaux spécialisés dans le handicap psychique, qui sont encore insuffisants en nombre aujourd'hui.

Par ailleurs, on constate que les établissements et services reçoivent des personnes de plus en plus jeunes. La question de la prise en charge des 16/25 ans est donc posée. Dans la construction du parcours d'une personne, le passage à la position d'adulte est éminemment culturel, empreint du regard et des attentes sociales, politiques. S'il est souvent hasardeux de poser un diagnostic pour le jeune adulte en construction, on peut constater que cette période de transition peut être le théâtre de troubles psychiques qui peuvent augurer l'entrée dans une pathologie. Ainsi, accueillir ces jeunes adultes avec leurs symptomatologies, dans des lieux adaptés, contribue à une meilleure prévention des potentiels passages à l'acte, qui constituent le risque majeur durant cette période (errance, agressivité, violence, suicide...). Il est donc nécessaire et urgent de développer des accompagnements spécifiques dédiés aux jeunes souffrant de troubles psychiques.

Enfin, pour améliorer et déployer les dispositifs d'accompagnement des personnes handicapées psychiques, l'information et la communication sur le handicap psychique auprès du grand public représentent un enjeu majeur. Il est essentiel aujourd'hui que les regards changent. Il ne s'agit pas d'adapter les personnes handicapées psychiques à la société mais de faire avec leurs spécificités. Si l'on veut favoriser l'inclusion sociale, la dé-stigmatisation est nécessaire. Comment favoriser l'accès au logement, l'insertion professionnelle si le handicap psychique fait peur ?

3- Quelles sont les spécificités d'ISATIS ?

ISATIS est une association interrégionale, du secteur social et médico-social, qui a pour but de favoriser l'intégration sociale et professionnelle des personnes souffrant de troubles psychiques. Association gestionnaire et représentante des usagers, elle met en œuvre des moyens au service des personnes, de leur valorisation, de leur autonomie et de leur qualité de vie. Il s'agit de permettre aux personnes souffrant de troubles psychiques de retrouver une place d'adulte citoyen responsable et libre au sein de notre société.

Les principaux moyens d'action de l'Association ISATIS sont : la création et la gestion d'établissements et services au moyen de financements publics et privés, l'échange et la transmission de nouvelles connaissances acquises avec d'autres institutions poursuivant un but identique ou parallèle et la participation des personnes à l'expression et la réalisation de leurs besoins.



JUILLET

Assemblée générale annuelle d'ISATIS au Domaine du Bercail à Puget-sur-Argens



Article Corse-Matin sur la Boutique Solidaire « L'Atelier des fées »

Bastia

Un magasin de jouets à l'esprit solidaire

Situé dans le quartier du Marché, l'Atelier des fées emploie des travailleurs handicapés au chômage et propose à la vente des jouets d'occasion aux personnes en difficulté financière



L'atelier de réparation des jouets récupérés auprès de particuliers ou d'associations est, quant à lui, situé à Cardo.

Landais, poussettes, jeux pédales et autres jouets... À l'Atelier des Fées, petit local situé sur la place du marché aux poissons, près de celle du marché tout court, on se croirait dans un magasin classique de jouets ou de matériel de puériculture. Sauf que tous les objets proposés ici à la vente sont des occasions. Des occasions à l'apparence très trompeuse tant ces articles donnent l'impression d'être neufs. En effet, avant leur passage en rayon, ils ont fait escale dans un atelier à Cardo où ils ont été réparés si

Une structure d'accompagnement

Ces objets de récup', donnés par des particuliers ou des structures associatives, sont destinés à la vente mais à un public bien précis. En effet, l'Atelier des Fées n'est pas là pour concurrencer les magasins traditionnels; il s'adresse uniquement à des personnes bénéficiant de minima sociaux et qui ont donc des difficultés pour acheter du matériel de puériculture ou des jouets neufs. Car c'est là l'une des missions de cette boutique solidaire. L'autre, et c'est d'ailleurs la principale, étant d'employer des travailleurs handicapés sans emploi et de les aider, grâce à cette activité, à construire un projet d'insertion professionnelle. Le but est de faire en sorte que ces personnes puissent ensuite trouver un emploi dans le circuit traditionnel et donc qu'elles restent le plus longtemps possible. C'est un objectif, souligne Jean-Claude Marzoni, chef du service Bastia - Porto-Vecchio de l'association Isatis. Cette structure d'accompagnement d'un public fragile et sans emploi, est à l'initiative de cette expérience originale qu'elle anahabte également mener ailleurs en Corse. Actuellement, trois travailleurs handicapés sans emploi (trois autres doivent les rejoindre en septembre) sont employés par l'Atelier des Fées. L'un à la boutique et les deux autres à l'atelier de réparation où Gilles Berouard, encadrant technique d'insertion, les forme, leur transmet des compétences et les



Dans la boutique solidaire, l'Atelier des fées, des jouets et du matériel de puériculture d'occasion sont proposés à la vente aux personnes bénéficiant de minima sociaux. (Photos Louis Vignati)

moyens d'acquiescer une expérience professionnelle.

Une action en partenariat

L'Atelier des Fées travaille en partenariat avec d'autres associations solidaires comme Install'uit et Opas dont les activités sont complémentaires (meubler et électroménager pour la première, vêtements pour la deuxième), et avec Pôle Emploi et Cap Emploi. Les partenaires financiers sont la Dircoc (direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi), le conseil général de la Haute-Corse dans le cadre du plan départemental d'insertion, et la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations. Créée en 1995, l'association Isatis agit en faveur de la désignation des publics qu'elle suit, des actions d'insertion, de soutien, d'accompagnement au travail et à l'insertion sociale.

FABRICE LAURENT
Boulevard de la Corse-Matin

Savoir

La boutique solidaire l'Atelier des fées, 2 rue du Marché, est ouverte le mercredi, le jeudi et le vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h, le samedi de 10h à 15h. Tél. 04 95 65 37 54. Mail: atelierdesfées@isatis.org



Encadrant technique d'insertion, Gilles Berouard forme le personnel de l'atelier, des travailleurs handicapés sans emploi, aux techniques qui permettront de donner une seconde vie aux jouets qui ont déjà servi.

ST-ANDRÉ-DE-LA-ROCHE

Des sets sur les courts et sur les tables !



Laura Bernardeschi avec Indy, 3 ans et demi, son plus jeune élève, mais pas le moins doué !



Pour l'ouverture du snack, étaient notamment réunis Pierre Delmotte, du bureau du club, Roald Rainero, le chef, Jean-Claude Greco, directeur général d'Isatis, association de réinsertion gestionnaire du snack, Laura Bernardeschi, professeur de tennis et André Barra, président du Tennis-Club. (Photos G. N.)

Les travaux de rénovation du club-house désormais achevés, l'activité des tennis de l'Ensoleiado prend une nouvelle dimension. Le résultat semble déjà dépasser toutes les attentes. Dès sa réouverture en octobre dernier, 19 enfants se sont inscrits à l'école de tennis. En début d'année, ils étaient presque le double. Même succès du côté des stages proposés aux plus de 9 ans.

Plannings complets
À ce jour, le planning est complet. Il permet de pratiquer, sur une journée, trois heures de tennis et une heure trente d'activités sportives diverses telles que natation ou football et de profiter d'un déjeuner dans un cadre convivial. Des stages de fin d'après-midi sont aussi

proposés aux plus jeunes, mini-tennis à partir de 4 ans et initiation pour les 6 ans et plus. Et pour l'été, la cotisation et la licence ne coûtent que 50 € jusqu'au 30 septembre.

Désormais un snack
L'autre nouveauté, c'est le snack ! Un espace de restauration qui apporte un plus indéniable au club puisqu'il offre la possibilité de se détendre en déjeunant sur la terrasse ou en prenant simplement un verre. En plus des possibilités offertes par le club sur les deux courts de l'Abadie, les amoureux de la petite balle jaune disposent, grâce au renouveau des tennis de l'Ensoleiado, des moyens de ne plus essayer de revers.

GILLES NINIFÈS

Article Nice-Matin sur l'exposition à la Maison de l'environnement

Isatis : l'association qui expose et qui « cartonne »



La Maison de l'environnement et ses meubles entièrement faits de carton. (Photo Anaïs Mercier)

Il est difficile d'imaginer que le carton que nous jetons tous les jours puisse servir de matériau pour fabriquer des œuvres d'art.

Et pourtant, la Maison de l'environnement a décidé d'exposer un salon tout entier composé de meubles, de sculptures et d'objets entièrement fabriqués à base d'emballages de cartons de récupération.

Ce mobilier d'art coloré est d'autant plus original qu'il a été imaginé et conçu par les adultes handicapés du foyer médicalisé Saint-Barthélemy. L'association Isatis leur a fait

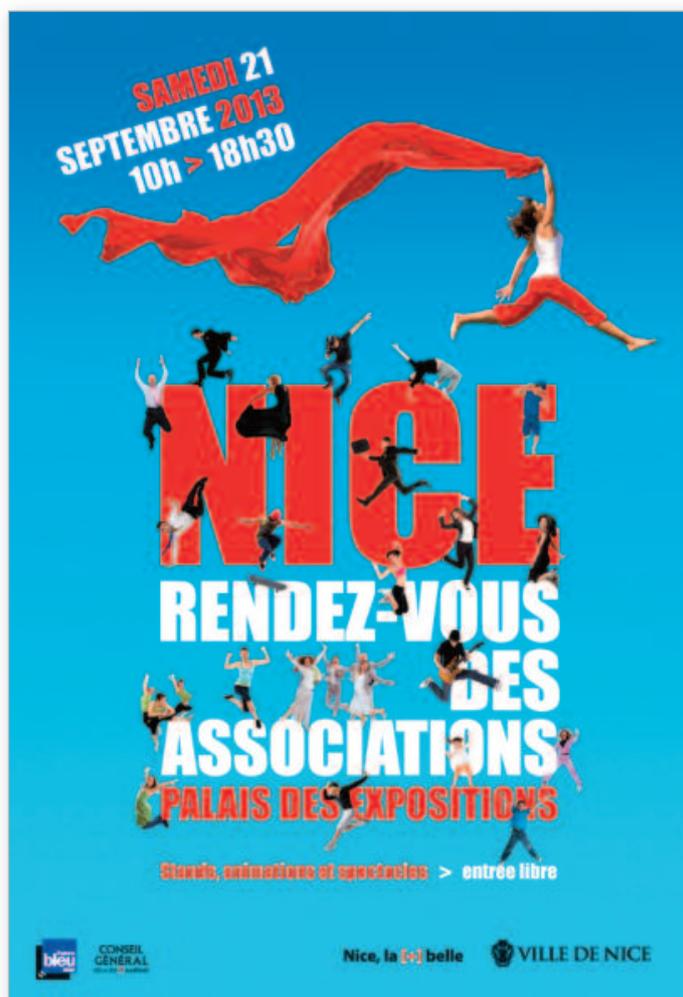
relever un défi qu'ils ont remporté haut la main. En effet, l'exposition a un grand succès depuis sa mise en place et elle n'a pas fini d'attirer des visiteurs.

Ouverte aux petits et aux grands jusqu'au 9 août, la Maison de l'environnement mettra également en place des visites guidées tout au long du mois de juillet où les créateurs de ces sculptures seront eux-mêmes intervenants.

A.M.
Maison de l'environnement : 31, avenue Castellane. Tél. 04.97.07.24.60. Ouverte du mardi au jeudi de 9h à 18h, le vendredi de 14h à 18h, le samedi de 9h à 13h.

SEPTEMBRE

Participation au Rendez-vous des associations à Nice

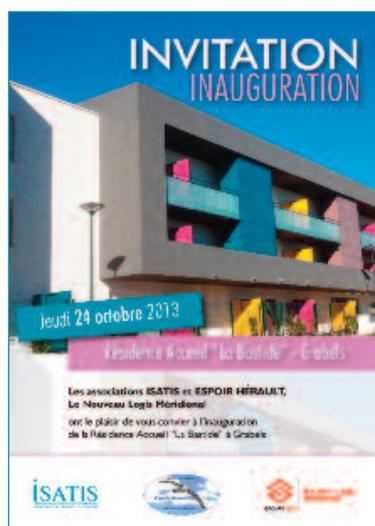


Loto organisé à Puget-Théniers

ISATIS Vallées fait son loto

Samedi 26 octobre, les résidents et les équipes de la Ferme d'Ascros et du Villaret organisent un grand loto ouvert à tous les publics. Cette manifestation aura lieu à la salle des fêtes de Puget-Théniers, à partir de 13h30. L'occasion de rappeler que l'association ISATIS, qui intervient dans le secteur social et médico-social, a pour but de favoriser l'intégration sociale et professionnelle des personnes souffrant de troubles psychiques. « Pour organiser ce loto, ce sont les usagers de nos établissements et les équipes qui ont réalisé un travail de communication et de prospection de lots auprès des entreprises et commerçants qui ont favorablement répondu », explique Magali Monchicourt, la directrice d'ISATIS Vallées.

OCTOBRE



Inauguration de la Résidence Accueil « La Bastide » à Grabels

NOVEMBRE

Article sur l'inauguration du Club de Tennis « L'Ensoleiado »

Les tennis de l'Ensoleiado officiellement inaugurés

Le complexe des tennis de l'Ensoleiado, situé derrière la piscine, a récemment été inauguré. Deux des trois courts ont été rénovés, mais c'est surtout le club house, son espace de restauration et sa terrasse que le club était fier de montrer à un public venu nombreux.

De nouveaux locaux que l'on doit au partenariat entre la municipalité et le tennis Club Saint-André - L'Abadie. Et surtout, à l'association Isatis, un organisme qui développe des actions d'adaptation et de réinsertion en faveur d'adultes qui souffrent de troubles psychiques. André Barra, Président du tennis Club



C'est Honoré Colomas, le Maire, entouré de Jean-Jacques Carlin, son adjoint aux sports, d'André Barra, et Lauriano Azinheinha, représentant Rudy salles, qui a coupé le ruban.



de Saint-André - L'Abadie a d'ailleurs salué l'engagement et le travail fournis par l'association dirigée par Jean-Claude Greco. Remerciant également les services techniques municipaux qui se sont chargés des vestiaires et des sanitaires et qui ont coordonné le chantier. Soulignant également l'investissement de Laura Bernardeschi, la jeune professeur de tennis arrivée il y a tout juste un an, et son enthousiasme à développer l'activité du site. Honoré Colomas, le maire, a indiqué pour sa part que la commune avait investi 58 500 € dans la rénovation de cet équipement qui permet déjà d'accueillir une soixantaine d'enfants et, depuis la rentrée, de plus en plus d'adultes. Pour tout renseignement, contactez Laura au 06 62 66 25 03.

DÉCEMBRE



Exposition Atrium à Digne-les-Bains (affiche réalisée par des usagers)



Livraison de la Résidence Accueil « Lorenzi » à Nice

RAPPORTS D'ORIENTATION



Notre rapport d'orientation triennal est arrivé à son terme. En préalable à son renouvellement, il convient de vérifier si les engagements votés en Assemblée Générale de juin 2011 ont été tenus.

Aussi, dans un premier temps nous proposons un bilan synthétique de réalisation de nos objectifs sur ces trois dernières années.

L'analyse des résultats obtenus devrait permettre une évaluation objective de nos choix passés.

Nous définirons ensuite nos nouvelles orientations, traduisant à la fois notre vision de l'avenir, la politique sociale que nous voulons mener et les valeurs qui les précèdent.

■ ■ ■ BILAN DES ORIENTATIONS 2011-2013

I. Une réflexion ouverte sur la réforme de notre organisation associative

I.1 L'évolution du mode de gouvernance : une gouvernance territoriale et participative

... Vers une gouvernance territoriale

Avec une association comptant 51 établissements et services répartis sur 30 sites au sein de 3 grandes régions différentes et couvrant 9 départements pour accueillir plus de 3.000 personnes par an, nous devons interroger le sens et l'efficacité d'une représentativité politique concentrée sur le département des Alpes-Maritimes, la volonté des administrateurs étant de constituer une force supplémentaire davantage impliquée auprès des professionnels pour apporter un soutien local à la promotion du projet social de l'association.

Après plusieurs séances de travail en séminaire et Conseil d'Administration, nous avons dégagé deux idées forces et évalué trois conséquences :

Les idées forces

- Renforcer notre présence politique et notre représentation sur chaque territoire
- Soutenir une volonté d'engagement renforcé des administrateurs dans la mise en œuvre du projet associatif auprès des Directions Territoriales

Les trois conséquences

- Equilibrer notre Conseil en mobilisant des administrateurs issus des territoires couverts par nos actions sociales
- Ouvrir notre Conseil à davantage de membres
- Modifier nos statuts

Ce premier cycle de réflexion nous a amenés à ouvrir d'autres débats :

- La remise en cause du principe d'un Conseil d'Administration associatif unique
- La nécessité de revoir l'articulation des fonctions et délégations entre les acteurs bénévoles et salariés
- L'importance d'un maillage territorial articulé, complémentaire, concerté pour créer une dynamique collective au service d'un intérêt partagé : répondre à des besoins insuffisamment couverts

Ces réformes de gouvernance ont été initiées en nommant des Administrateurs volontaires en qualité d'Administrateur délégué à la représentation d'un territoire auprès des Directeurs et en recrutant ensuite 3 nouveaux Administrateurs. Les Départements concernés sont les Bouches-du-Rhône, les Alpes de Haute-Provence, le Var, le Vaucluse, l'Hérault et les deux secteurs des Alpes-Maritimes.

Notre Conseil d'Administration est passé de 13 à 16 membres. Les Administrateurs délégués, en concertation avec le Président, le Directeur Général et les Directeurs, investissent progressivement des représentations associatives et apportent leur appui aux Directeurs dans certains domaines de leurs responsabilités. Le maillage territorial se renforce.

Inspiré du modèle du « Conseil de Territoire » des Bouches-du-Rhône lancé début 2011, nous poursuivons en 2013 la mise en place progressive de collectifs, redéfinis en Conseils d'Orientation Territoriaux (COT).

... Vers une gouvernance participative interne et partenariale

Notre volonté de partager notre projet social avec l'ensemble des acteurs : usagers, salariés, familles et proches, bénévoles, professionnels partenaires du social et de la santé, institutions en charge des politiques publiques, a été une constante dans l'histoire de notre association.

Aussi, pour rendre plus visible et concrète cette volonté, nous avons dû débattre de la distinction entre « gouvernance participative interne », relevant de la composition de notre Assemblée Générale par ses membres, venant ainsi toucher à notre instance statutaire, et « gouvernance partenariale », moyen de coopération de proximité avec notre environnement.

A titre d'expérimentation d'une forme de coopération, nous avons initié « Un conseil de territoire » sur les Bouches-du-Rhône, devenu ensuite « Conseil d'Orientation Territorial ». Cette nouvelle dénomination pour réorienter sensiblement le fonctionnement avec la constitution de binômes Administrateur territorial - Directeur et ajouter comme objectif le recrutement de nouveaux adhérents. Ce dernier point ayant démontré la difficulté d'associer un collectif à une démarche strictement au profit de notre gouvernance interne. Nous aurons à y revenir prochainement.

I.2 Une vie associative à mettre en mouvement démocratique

Nous avons, ces dernières années, été fortement mobilisés par la création de nombreux établissements et services. Notre vie associative, bien que sollicitant régulièrement les membres du Conseil d'Administration et ponctuée chaque année par une Assemblée Générale

ouverte à la participation des salariés, usagers et partenaires, s'est retrouvée un peu en retrait de nos actions et réflexions. Nous avons donc pris l'engagement de lui consacrer une attention particulière, considérant pour cela essentiel de transformer notre gouvernance en un espace démocratique associatif d'expression militante de chacune des parties prenantes, pour la promotion de l'action sociale.

Pour organiser cette démarche d'ouverture, nous avons fait une étude sur les différentes options statutaires, constitué une commission Adhérents, recruté un chargé de communication, initié des campagnes d'adhésion.

2. Des textes associatifs à adapter

Les évolutions de nos textes associatifs ont été nécessaires pour nous adapter à notre environnement et les mettre en cohérence avec nos choix d'évolution de notre mode d'organisation.

Nous avons procédé à une première modification de nos statuts en AGE de juin 2012. Nous aurons à poursuivre nos travaux dans ce domaine.

3. Les réponses aux besoins

Il s'agit ici de faire le bilan sur les projets de l'association et le développement de notre action sociale dans les domaines de besoins que nous avons fixés comme prioritaires sur la période 2011-2013.

3.1 Des choix prioritaires : le droit au logement, le droit à l'emploi

Pour **le logement**, nous avons ouvert une résidence accueil de 27 places à Grabels, une deuxième de 18 places à Nice, un dispositif de logement semi-regroupé dans la ville d'Ajaccio « Un chez soi d'abord » de 15 appartements. Nous avons lancé la création d'une troisième résidence accueil de 16 places à Nice.

Nous avons également à l'étude une résidence accueil à Veynes et une autre à Marseille.

En revanche, nous n'avons pas été retenus pour notre projet d'Appartement de Coordination Thérapeutique de Bastia.

Pour **l'emploi**, nous nous sommes particulièrement mobilisés sur le nouveau marché de prestations de l'AGEFIPH et la création d'activités économiques à vocation socioprofessionnelle avec 2 chantiers d'insertion, la reprise des agréments chantier d'insertion de l'association Install' toit, une entreprise adaptée.

3.2 Les développements par la diversification et l'innovation

La diversification s'entend à la fois par le développement social en faveur de publics nouveaux, mais également dans l'exploration de cadres financiers et réglementaires jusqu'alors ignorés de nos services, susceptibles de nous donner des opportunités de réponses aux besoins.

L'innovation, notion plus difficile à définir, se conçoit pour nous essentiellement à deux niveaux. Soit par la remise en question de pratiques professionnelles dans le but d'améliorer la prise en compte des besoins des personnes, soit dans la recherche de modèles économiques de gestion de nos actions indépendants pour partie des financements publics.

Pour porter ces choix d'orientation, nous avons recruté un chef de projet, responsable de l'innovation sociale. Nous avons dû faire le constat d'un échec, en assumer les conséquences et relancer l'exploration de champs nouveaux à partir de nos ressources internes.

Diversification et innovation avec un nouveau modèle économique à vocation sociale

L'évolution la plus novatrice de notre histoire associative se situe dans le domaine de l'Insertion par l'Activité Economique et de l'insertion professionnelle en **entreprise adaptée (EA)**.

Cette forme d'entrepreneuriat social, à laquelle nous pouvons associer les Etablissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT), nous oblige à développer une expertise de commercialisation de biens et services, complémentaire à notre culture sociale.



L'avenir de cette diversification dépendra de notre capacité à associer des compétences de gestionnaires du secteur marchand et social.

Le Service d'Appui Conseil aux Entreprises et aux Salariés, que nous avons nommé SACES, a été créé début 2011 avec deux missions :

- **Prestations en entreprise de bilan et maintien en emploi**
La mission de service proposé étant d'intervenir à la demande des entreprises publiques et privées, auprès de la direction des ressources humaines, pour aménager les conditions favorables de maintien en emploi de salariés présentant diverses formes de difficultés psychiques pouvant compromettre leur avenir professionnel.
- **Prestations de formations**
Avec un agrément obtenu des services de l'Etat, nous avons voulu expérimenter la création d'un service formation au sein d'ISATIS. Nous l'avons initié en interne auprès de nos salariés avant d'externaliser la commercialisation de nos prestations.

Diversification par le public

Conscients des besoins particuliers des publics jeunes, nous nous étions donnés comme objectif de compléter notre projet social avec des réponses plus spécifiques en destination de ce public, tout en prévoyant une adaptation de nos pratiques.

Nous avons saisi l'opportunité de répondre favorablement à une demande d'expérimentation d'accueil en internat proposée par le Conseil Général des Alpes-Maritimes. Une équipe dédiée à ce projet a été constituée sur le site de la ferme d'Ascros.

Pour compléter cette expérience relevant du domaine du handicap avec des situations très complexes, La DIRECCTE des Alpes-Maritimes nous a proposé d'expérimenter un service d'accompagnement à l'insertion professionnelle pour les jeunes, sur prescription de la mission locale de Nice.

4. Les alliances avec la psychiatrie

Si nous avons déterminé la nécessité de construire des partenariats étroits avec la psychiatrie, c'était en premier lieu pour confirmer notre positionnement de longue date sur l'importance que nous accordons à une bonne complémentarité d'actions entre les professionnels de la santé mentale et ceux du secteur médico-social, dans l'intérêt des personnes.

Nous avons modestement progressé dans ce domaine. Nos coopérations se limitant trop souvent à la bonne volonté de personnes, sans parvenir à des engagements institutionnels formalisés, applicables au-delà des individus. Quelques exceptions existent mais cela reste insuffisant.

Nous aurons à progresser et être attentifs sur l'évolution de nos alliances avec nos partenaires de la psychiatrie. Un deuxième enjeu de coopération se précise, avec la perspective proche d'un redéploiement des moyens sanitaires vers la création de structures à vocation médico-sociale.

BILAN DES OBJECTIFS

Nous sommes peut-être passés à côté de certains choix, mais s'agissant de ceux que nous avons arrêtés, nous pouvons estimer qu'ils nous ont permis d'évoluer conformément à nos aspirations et avec un certain nombre de résultats concrets. Le projet social est resté dynamique. Les contraintes de gestion ont été pesantes mais n'ont pas pris le dessus sur la volonté collective d'aller de l'avant.

Même si parfois nous pouvions hésiter entre le besoin de consolidation associatif et le développement, grâce à l'implication de tous, nous avons pu mener simultanément la gestion quotidienne et de nombreuses initiatives à tous les niveaux de notre organisation.

De nos quatre objectifs principaux que nous repreneons ci-après, nous pouvons conclure :

- ❶ Faire évoluer la gouvernance d'ISATIS : **réalisé**
- ❷ Modifier les statuts en conséquence : **réalisé**
- ❸ Développer des actions en faveur de l'accès au logement et à l'emploi : **réalisé**
- ❹ Partenariat avec la psychiatrie : **non réalisé**

■ ■ ■ ORIENTATIONS 2014-2016

« Imaginer l'avenir pour projeter les engagements à prendre chaque jour dans l'objectif de précéder la réalité de demain... »

Innovation et proximité doivent être les mots clés de notre action.

Innover, c'est précéder la loi, c'est produire de l'idée et mettre en œuvre cette idée sur des chemins qui ne sont pas encore balisés.

La proximité, ce n'est pas au plus près des élus locaux ou des financiers locaux, c'est au plus près de la personne en difficulté, à côté d'elle, partageant avec elle ses angoisses et ses espoirs.

C'est l'enjeu du rapport d'orientation renouvelé, à établir au service de notre projet social associatif pour les trois ans à venir.

Nous devons pour cela déterminer des valeurs en accord avec nos convictions, construire un espace d'échange qui nourrisse la réflexion, avec une organisation qui permette la transmission, porter des projets qui traduisent concrètement notre mission en développement social, persister à trouver des ressources.

Nous aurons une attention particulière sur les probables formes nouvelles d'alliance et de coopération à engager avec la psychiatrie et les Agences Régionales de Santé.

Enfin, il pourrait être pertinent de travailler à démontrer que la santé mentale a un coût probablement très perfectible, en valorisant les économies réalisables pour disposer de moyens mieux ajustés afin de répondre davantage et au plus près des besoins des personnes.

1. Un projet social fort et mobilisateur

Pour réaffirmer notre projet social, nous devons nous appuyer sur le projet associatif. Il sera nécessaire de le réviser. Il devra rester centré sur l'essentiel, concret, fédérateur et mobilisateur, au service d'une cause sociale et humaine. Davantage que dans sa forme actuelle, il sera l'expression de toutes les parties prenantes.

2. Une gouvernance de proximité, démocratique et participative

La transformation de l'association doit partir de sa base. Ce sont les adhérents locaux qui feront les instances locales. Cela n'est possible qu'à la condition d'anticiper cette démarche en modifiant les statuts de l'association et permettre ainsi de passer d'une idée à une réalité.

A partir de statuts uniques et d'une même association, pourraient ainsi être créées des délégations territoriales, départementales, locales, composées des adhérents locaux, départementaux, territoriaux. L'organigramme de l'association comme son nouveau fonctionnement feront l'objet du travail d'une Commission « Statuts » qui présentera en 2014-2015 ses conclusions, tant au Conseil d'Administration qu'au Comité de Direction, avant l'écriture définitive d'un texte qui devra être présenté en Assemblée Générale.

Le modèle d'organisation que nous voulons construire s'appuie sur la volonté politique de rendre effectifs les trois principes fondateurs suivants :

- **Démocratie**, en constituant l'ouverture de collèges d'adhérents, assurant diversité et force de représentation au sein des instances associatives.
- **Proximité**, en instaurant en renfort d'une administration associative unique, des délégations territoriales composées de leur propre mouvement d'adhérents, bénévoles et représentants locaux.
- **Participation**, en mobilisant l'ensemble des parties prenantes et notamment les usagers, les bénévoles et les professionnels, afin que chaque délégation territoriale puisse participer pleinement à la vie associative et à la promotion du projet social.

3. Des actions prioritaires

↳ Droit au logement et accès à l'emploi

Le bilan de nos orientations et réalisations associatives sur ces trois dernières années nous confirme la nécessité de renouveler nos actions en faveur du droit au logement et à l'emploi pour tous. Aussi, nous serons attentifs à poursuivre une politique d'innovation pour améliorer notre capacité à trouver des réponses dans ces deux

domaines. La fragilité des financements publics de soutien au logement social et à l'emploi des publics en difficulté devant nous faire envisager l'aménagement de modèles économiques nouveaux.

↳ Interventions au sein des entreprises publiques et privées

Toujours durant ces trois dernières années, nous avons avec prudence expérimenté notre capacité à nous imposer en tant que prestataire direct auprès d'entreprises publiques et privées. Notre offre de service dans les réponses aux besoins de formations, supervisions ou d'étude sur les conditions de maintien en emploi de personnes en situation de handicap psychique, s'est sensiblement étoffée. Les évaluations de satisfaction de notre clientèle, des bénéficiaires des prestations et des intervenants nous confortent dans la perspective d'un besoin potentiel important que nous pourrions en partie satisfaire. En prenant le risque d'une projection de développement dépendant d'abord de notre capacité de commercialisation, nous allons nous engager avec davantage d'ambition et de volontarisme sur la promotion des actions portées par le service SACES, en le déployant progressivement sur l'ensemble du territoire couvert par l'association.

Les enjeux sont multiples. Il s'agit de renforcer le rayonnement des compétences associatives, de valoriser la prise en compte sociale et l'image du handicap psychique, d'assurer la promotion et le développement de nouvelles compétences pour les professionnels d'ISATIS, volontaires pour soutenir ce projet de développement, sécuriser l'avenir dans l'éventualité de reclassements professionnels en cas de nécessité économique de redéploiement de moyens humains.

↳ Une attente importante du public jeune adulte

Nous avons décidé d'agir auprès des publics jeunes adultes. Les premières réalisations concrètes ont abouti en 2012. Pour anticiper le développement de cette orientation, notre plan de formation à ouvert depuis trois ans des sessions de formation spécifiques sur la connaissance et l'accueil de ce public. Dès que nous en aurons l'opportunité, nous poursuivrons en vue de développer encore les réponses aux besoins psychologiques, éducatifs, sociaux et professionnels des jeunes.

↳ Faire entendre notre voix

Notre culture et, de manière générale, la culture du secteur médico-social, nous a toujours incités à porter toute notre énergie vers un travail quotidien de qualité auprès des personnes défavorisées. Depuis toujours, nous avons en quelque sorte travaillé exclusivement (ou presque) en « interne », vers l'intérieur, soucieux de bien faire et espérant que la qualité de notre travail serait reconnue par ceux qui décident et ceux qui font les modes (politiques et médias). Cela a partiellement fonctionné tant qu'ont existé, sur le plan local et régional, les bons relais (DDASS et DRASS) et tant que les problèmes économiques ne sont pas venus lamener

le social. Aujourd'hui, le constat est là que la qualité de notre travail ne suffit pas à influencer sur les bons choix au niveau politique. Et le constat est également évident que nous n'existons pas ou trop peu sur la scène médiatique comme sur la scène politique.

Dans les années à venir, si nous voulons inverser cette tendance, nous aurons à porter nos efforts sur « l'externe », sans pour autant affaiblir notre travail en interne. C'est une gageure parce que ni nous n'y sommes préparés, ni nous n'avons cette culture de la communication pourtant aujourd'hui tellement nécessaire.

4. Un modèle socio-économique à adapter aux perspectives

Les perspectives restent marquées par une érosion budgétaire devenant structurelle et des initiatives de développement ralenties soit par insuffisance de moyen ou encore par l'incertitude d'attribution d'actions nouvelles avec la mise en concurrence sur les appels à projets.

Nous avons donc à nous interroger et nous adapter si nous voulons poursuivre une politique de développement avec des financements publics en diminution.

Pour cela, nous devons agir simultanément sur deux options stratégiques à prendre :

- La diversification et la complémentarité des financements publics ;
- L'accroissement de notre propre capacité de financement grâce à la commercialisation de services et prestations en lien avec notre objet social.

Par ailleurs, nous ne pourrions pas faire l'économie de revoir les projets d'Établissements et service afin de dégager les marges de manœuvre financières qui nous permettront de gérer l'existant sans dégrader le nécessaire équilibre entre nos charges et nos produits.

Enfin, pour faire face à la concurrence accrue par le contexte de récession, il faudra viser l'excellence de nos réponses sur les appels à projets, garantir une image de sérieux et professionnalisme et souhaiter la parfaite loyauté des arbitrages finaux.

5. Prendre soin de défendre l'expertise sociale

Nous observons une tendance des Agences Régionales de la Santé à placer la psychiatrie comme chef de file du secteur médico-social dans le champ du handicap psychique. C'est par la transformation de moyens sanitaires vers des équipements destinés à héberger et accompagner un public en situation de handicap psychique

que se traduira probablement l'orientation politique de redéploiement voulue par l'État pour répondre aux besoins dans un cadre budgétaire restreint.

Pour des motifs inspirés par un contexte économique défavorable, les choix qui s'annoncent sont contestables. Nous aurons à argumenter notre inquiétude face aux aspirations de l'État à vouloir promouvoir une politique sanitaire au détriment de la culture, de l'expertise et de la compétence des acteurs bénévoles et professionnels des politiques publiques en faveur du handicap.

Notre place dans cette perspective doit nous interroger sur ce que nous avons à défendre et comment le faire, sachant que notre poids politique et économique, face au secteur sanitaire, ne nous place pas en position de force. En revanche, nous pouvons faire valoir notre capacité à faire dans de nombreux domaines des parcours de vie des 3 000 personnes que nous accueillons chaque année.

6. Approche médico-économique de la psychiatrie et de la santé mentale

Extrait du rapport de mission d'information parlementaire « La santé mentale et l'avenir de la psychiatrie », présenté à la commission des affaires sociales de l'assemblée nationale par Monsieur Denys ROBILLARD, Député PS, approuvé le 18 décembre 2013 ; contribution de Monsieur Jean-Pierre BARBIER, Président de la mission d'information, au nom du groupe UMP :

« Le poids de la santé mentale est considérable en matière de coûts directs et indirects. Les maladies mentales constituent le deuxième motif d'arrêt maladie et la première cause d'invalidité. Elles réduisent notablement la qualité de vie des personnes atteintes et perturbent profondément celle de leurs proches. »

Un Français sur cinq souffre, a souffert, ou souffrira au cours de sa vie d'une maladie mentale. Elles sont la première cause de mortalité chez les jeunes adultes avec 4.000 suicidés chaque année, plaçant ainsi la France dans le peloton de tête mondial. »

Cet extrait de rapport parlementaire, outre nous rappelle l'importance repérée de l'ampleur de la maladie psychique et plus généralement de la souffrance psychique en France, souligne également une préoccupation économique de son coût sanitaire et social pour le pays.

Ceci nous invite à mettre en évidence les possibilités

de nouvelles ressources pour l'action médico-sociale et sociale en faveur des personnes en situation de handicap psychique, par l'adaptation des moyens de la psychiatrie pour satisfaire en plus grand nombre les attentes diversifiées de soutien aux besoins sociaux.

Nous savons que nombre de patients sont hospitalisés à défaut de solutions alternatives de logement ou encore d'accueil de jour. L'Etat les nomme « les inadéquats ».

Compte tenu des coûts hospitaliers journaliers de ces choix par défaut, il existe là une réelle opportunité pour coordonner les moyens du sanitaire avec ceux de l'action sociale et faire ainsi émerger de nouveaux projets répondant mieux aux besoins des personnes. Une politique de désinstitutionalisation, motivée par un meilleur rapport « projet de vie / prix » semble être le bon sens qui devrait s'imposer. Nous pouvons être les relais d'initiatives démontrant que des solutions socialement utiles et économiquement plus favorables existent.

POUR CONCLURE...

Ce rapport trace, au moment de sa rédaction, les lignes directrices de nos objectifs de travail pour les trois ans à venir. Il nous engage dans une mise en œuvre à évaluer annuelle-

ment. L'évolution de l'actualité et de nos environnements, les opportunités que saurons provoquer ou qui s'offriront à nous, seront autant d'éléments à observer, que nous analyse-

rons dans l'éventualité d'un ajustement de nos orientations. Gageons que nos choix nous conduisent bien dans l'espace à réinventer d'une action sociale tourmentée.

GLOSSAIRE

A

AAP : Appel à projet

Agefiph : Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées

ARJ : Accompagnement Renforcé Jeunes

ARS : Agences Régionales de Santé

C

CAFERUIS : Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale

CE : Comité d'Entreprise

CG : Conseil Général

CHSCT : Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail

CISP : Conseiller en Insertion Socio-Professionnelle

COT : Conseil d'Orientation Territorial

CT : Conseil de Territoire

D

DIRECCTE : Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Communication, du Travail et de l'Emploi

DUP : Délégation Unique du Personnel

E

EA : Entreprise Adaptée

ESAT : Etablissement et Service d'Aide par le Travail

ESMS : Etablissements Sociaux et Médico-Sociaux

F

FAM : Foyer d'Accueil Médicalisé

G

GEM : Groupes d'Entraide Mutuelle

I

IAE : Insertion par l'Activité Economique

R

RQTH : Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé

S

SACES : Service d'Appui Conseil aux Entreprises et aux Salariés

SAMSAH : Services d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés

SRS : Services Relais Santé



SIÈGE SOCIAL / DIRECTION GÉNÉRALE

6, avenue Henri Barbusse
Bureaux "Astragale"
06100 Nice

Tél. 04 92 07 87 87

Fax 04 92 07 87 88

directiongenerale@isatis.org